Le Progrès du Saguenay

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Au service de la région depuis 1887

75e ANNEE — No 44 CHICOUTIMI, 26 JUILLET 1962 10 SOUS

OBJECTIF ET INDÉPENDANT

APPROCHEZ

ACCOUREZ

chez

Lessard sur la côte

Parce que Jean Marchand ne voulait pas du Crédit Social

2,804 SYNDIQUES DE L'ALCAN VEULENT SA TETE

Au moins 2,804 syndiqués de l'Alcan veulent bien qu'on respecte leur liberté en matière de votation au cours d'élections fédérales ou provinciales mais ils contestent aux dirigeants de leurs syndicats le droit d'intervenir, en temps électoral, dans des questions d'ordre politique, lorsque ces dirigeants parlent au nom du ou des syndicats en question.

Et parce que M. Jean Marchand n'a pas compris cela, avant et après la dernière campagne électorale fédérale, ces 2,804 syndiqués veulent la tête du président de la C.S.N.

On se souvient que, quelques jours avant la votation, M. Jean Marchand a demandé à tous les travailleurs de s'abstenir de voter en faveur des candidats du Crédit social. Il est évident que cet appel n'a pas été écouté par les ouvriers puisque la majorité d'entre eux, dans la région du moins, ont voté crédit social, le 18 juin.

Lors du dernier congrès de la métallurgie, qui s'est tenu à Arvida dernièrement, le président du Syndicat des employés de l'aluminium d'Arvida et les délégués ont endossé les déclarations électorales de M. Marchand. Or, les ouvriers d'Arvida prétendent aujourd'hui que cette attitude a été prise sans qu'il y ait eu consultation des membres et ils veulent en appeler de cette décision.

C'est pourquoi, 2,804 travailleurs de l'Alcan viennent de signer une requête réclamant la convocation "dans le plus bref délai possible" d'une assemblée générale afin de "prendre position" au sujet des déclarations de M. Jean Marchand.

Voici le texte de la requête:

"Nous, soussigné, membres du Syndicat des employés de laluminium d'Arvida Inc., réclamons la tenue d'une assemblée générale, dans le plus bref délai possible.

"Considérant que notre syndicat est affilié à la C.S.N. et que le président de cette centrale est intervenu avant et après la dernière campagne électorale pour dénoncer des questions d'ordre politique.

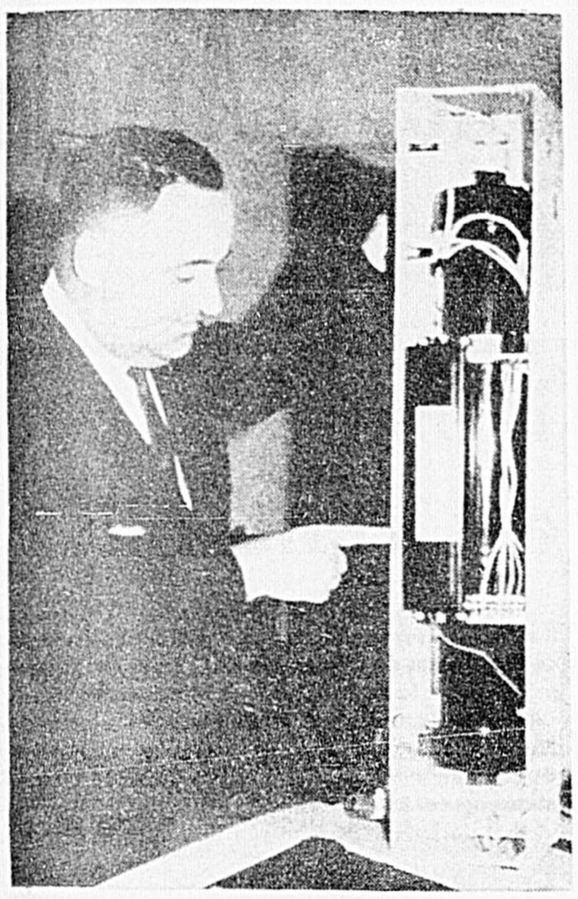
"Considérant que notre président et nos délégués, au dernier congrès de la métallurgie, ont endossé ses déclarations sans consulter les membres de leur syndicat respectif.

"Considérant que la constitution de la C.S.N. et celle de notre Syndicat ne permettent à personne de parler de questions d'ordre politique, au nom de ces groupes.

"Nous réclamons une assemblée générale afin de prendre position.

"En foi de quoi, ont signé 2,804 membres du Syndicat des employés de l'Aluminium Inc.".

La requête en question a été mise en circulation, chez les ouvriers, dès le 23 juin.



● UN NOUVEAU STERILISATEUR d'eau électronique, inventé par un canadien-français, M. Léopold Filion, a été présenté, aux autorités municipales de Chicoutimi, en même temps que M. Nelson Lebel tenait une conférence de presse. On a alors spécifié que cet appareil purifie l'eau et la rend propre à la consommation, au moyen de rayons ultra-violets. On a ajouté qu'avec cet appareil, le problème de la pollution des eaux pourrait être réglé d'ici quelques années.

La Commission scolaire d'Arvida exclus de l'association régionale ?

Parce qu'elle a signé une convention séparée avec l'Association des professeurs d'Arvida, au lieu d'attendre que la Fédération diocésaine des commissions scolaires en signe une, au nom du groupe avec tous les instituteurs de la région, la Commission scolaire d'Arvida est sérieusement menacée d'être expulsée des cadres de cette Fédération des commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi.

C'est du moins là une opinion qui avait cours, cette semaine, dans les milieux de l'éducation, à Arvida.

La demande d'expulsion serait même formulée par des gens de Chicoutimi, si ces derniers soutiennent leur intention de présenter une résolution en ce sens lors de la prochaine réunion de la Fédération.

On se souvient que, dernièrement, la Commission scolaire d'Arvida a signé,

(suite à la 7e page)

Mise en valeur de nos ressources naturelles

Nouvelle industrie dans la région

La fondation prochaine d'une industrie moyenne à Chicoutimi et la concession (déjà faite officieusement!) d'une réserve forestière de 400 milles carrés à John Murdock, c'est la nouvelle qui s'accrédite de plus en plus dans les milieux d'affaires de la région et de la Vieille Capitale.

Il semble assuré qu'une entente a été conclue visant à octroyer à M. John Murdock, de Chicoutimi, une limite à bois de 400 milles carrés dans le bassin de la rivière Sainte-Marguerite où des explorations ont été faites, à compter de novembre dernier, par une équipe d'hommes dirigés par M. Jean-Paul Murdock.

La firme John Murdock a même commencé des travaux pour la construction d'un chemin de pénétration qui aura 36 milles de longueur, en vertu des accords sur les voies de pénétration pour la mise en valeur des richesses naturelles. Il s'agirait dans ce cas d'une magnifique voie carrossable, d'une largeur très convenable.

Cette exploitation aura pour effet l'érection, à brève échéance, d'un moulin de préparation de bois. Ce moulin serait érigé sur les terrains de M. John Murdock, boulevard Talbot, près de la voie ferrée.

Le capital initial engagé dans l'entreprise pourra se chiffrer à $2 millions.

Comme il s'agit d'une entreprise entrant dans les cadres de la mise en valeur des richesses naturelles d'un territoire, les gouvernements provincial et fédéral ont leur mot à dire là-dessus. Aucune mesure législative n'a encore été annoncée au sujet du projet Murdock et les soumissions publiques n'ont pas encore été demandées.

Il reste toutefois que les travaux sont en marche depuis deux semaines et la machinerie lourde de même qu'un certain personnel sont au travail près du lac Saint-Germain, le long de la rivière Ste-Marguerite.

La Cie Consolidated collaborerait à cette entreprise en acceptant les copeaux qui seront préparés au nouveau moulin, de façon à permettre l'utilisation maximum des sous-produits.

Le chemin de pénétration, à lui seul, coûterait $600,000.

J.-Noël Tremblay à l'université

— page 7

L'émeute du 29 juin

"Bingo" monté pour protester contre une punition collective

La privation d'une émission radiophonique imposée aux détenus de la prison de Chicoutimi a été la cause de l'émeute du 29 juin dernier. Tel est l'une des conclusions du rapport de l'enquête faite par le shérif René Delisle en collaboration avec la police provinciale et rendue publique par le procureur général de la province l'Honorable Georges-Emile Lapalme.

La punition a été décernée aux prisonniers de la prison commune parce que les pensionnaires de l'établissement s'affichaient, torse nu, dans les fenêtres de la prison, du côté de la rue Price, insultant les passants, notamment les dames et en une couple d'occasions, un juge.

Selon un rapport, le gouverneur de la prison, M. J.-H. Gaudreault, a tenté d'établir la coutume de la récitation du chapelet en commun, le soir, après la rentrée des détenus dans leurs cellules, vers 9 h., avant l'audition d'un programme de musique à la radio. On a dû discontinuer cette coutume en raisons de l'attitude de certains prisonniers qui blasphémaient durant la prière.

L'incident du 29 juin a débuté lorsque les détenus se mirent à blasphémer et à protester avec violence pour obtenir leur émission radiophonique. Ils allèrent jusqu'à briser des meubles et seule l'intervention de la police provinciale permit de mater les deux plus ardents, les détenus Her-

(suite à la 7e page)

A cause des restrictions sur le crédit

Les fonds des Caisses diminuent ...

Au congrès régional des Caisses populaires qui se tiendra à Dolbeau, dimanche, une assemblée spéciale suivra, vers 4 h., l'assemblée régulière, même si le programme officiel ne l'indique pas.

Deux sujets importants seront alors à l'étude: augmentation du nombre des directeurs et analyse de la situation de l'encaisse dans plusieurs succursales de la région.

DIRECTEURS

Lors de l'assemblée spéciale, on présentera une résolution aux fins de faire passer de sept à neuf le nombre des directeurs de la régionale. Cette augmentation a pour but de rendre égale la représentation dans chacun des comtés de la région pour qu'il y ait deux directeurs par circonscription électorale. Depuis la séparation des comtés de Lapointe et de Chicoutimi, il n'y a plus qu'un directeur pour chacune de ces circonscriptions. Cette représentation minoritaire dans Chicoutimi et Lapointe est actuellement fort discutée et a été la cause de bien des dissentions au cours des dernières années. La correction permettrait d'assurer une meilleure harmonie dans cet organisme.

DIMINUTION DE L'ENCAISSE

Les dernières restrictions du crédit ont eu pour effet, à ce qu'on dit dans certains milieux, d'amener les gens qui ne peuvent plus trouver, selon les moyens habituels, les fonds nécessaires à la bonne marche de leurs affaires, à se tourner en grand nombre vers les Caisses populaires et aussi vers les particuliers qui possèdent de l'épargne en dépôt dans ces Caisses.

La conséquence de tout cela: une diminution rapide et considérable de l'encaisse dans plusieurs des principales succursales de la région.

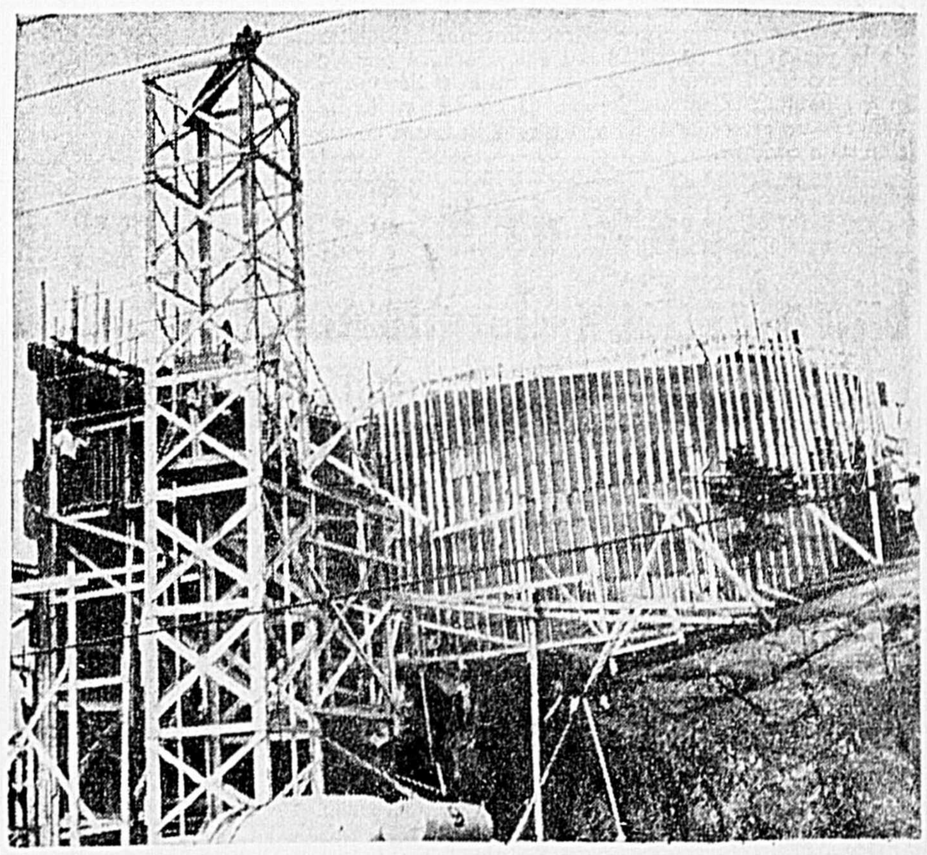
On étudiera cette situation, à l'assemblée spéciale, et on profitera vraisemblablement de l'occasion pour intensifier le programme d'éducation populaire en faveur de cette institution coopérative, soulignant à la population le rôle social que joue les Caisses et celui qu'elles pourraient jouer davantage si elles étaient mieux comprises. On insistera sur le fait que les Caisses assurent une sécurité supplémentaire et exercent une action encore plus visible en temps de crise. Lorsque toutes les autres sortes de crédits se ferment, avance-ra-t-on, les Caisses restent une source sûre de crédit envers leurs membres.

Editorial

Une demande en mariage ...

Déficit prévu de $9,000.

— p. 3



● DEPUIS DEJA UNE SEMAINE, les automobilistes qui circulent sur la route du Cap St-François à Chicoutimi-Nord sont quelque peu intrigués par un chantier de construction situé en bordure de la route à proximité des habitations de ce quartier résidentiel. Plusieurs rumeurs ont circulé concernant l'objet de cette construction : on a d'abord dit qu'on construisait sur cet emplacement les antennes du nouveau poste de télévision de Chicoutimi puis, on a affirmé que la ville de Chicoutimi-Nord construisait un réservoir d'eau... Pour dissiper tout doute, sachez qu'il s'agit de la construction d'un des trois satellites que CKRS-TV installe dans la région afin d'assurer partout une bonne réception.

Michaud & Perron LTÉE

LE QUINCAILLIER DE L'ANNEE 1959 AU CANADA

Jonquière-Kénogami

NOTRE REPRESENTANT POUR ARVIDA, JONQUIERE, KENOGAMI: MARCEL POTVIN, Tél.: 548-5444

Michaud & Perron LTÉE

LE QUINCAILLER DE L'ANNEE 1959 AU CANADA

Price Brothers souscrit de $4,000.00

La compagnie Price Brothers a offert mardi, une contribution de $4,000 au Comité des fêtes du cinquantenaire de Kénogami, comme participation aux célébrations organisées par ce comité. Après une brève allocution de M. J.-R. Cormier, directeur des Relations extérieures, qui a signalé la collaboration toujours très étroite qui a existé depuis 1912 entre les autorités municipales et la direction de la compagnie Price, M. H. H. Sears, gérant de la section du papier, a fait la présentation du chèque à M. Réal Lévesque, président du Comité des fêtes, en présence d'une cinquantaine de personnalités de la région qui avaient visité les papeteries très modernes de Kénogami. La cérémonie s'est déroulée à la Maison des Invités, au cours d'une réception offerte par la compagnie Price.

Hier le public pouvait visiter les papeteries de Kénogami, depuis 10 heures de l'avant-midi jusqu'à 8 heures du soir.

Le cinquantenaire de la ville de Kénogami est en même temps le cinquantenaire des papeteries de Price Brothers.

La Commission scolaire

Le principal employeur de Jonquière

Le principal employeur de la ville de Jonquière est sûrement la Commission scolaire qui compte à son service un personnel enseignant de plus de 420 personnes, auquel il faut ajouter les employés de bureau et les préposés à l'entretien des écoles. Au cours de la prochaine année, la Commission scolaire prévoit payer en salaires la somme de près de $1,800,000.

Permis de construction

Durant le mois de juin, la ville de Jonquière a accordé *des permis de construction* pour une somme de $170,000 comparativement à un montant de $405,000 en juin 1961.

Les nouvelles maisons représentent une valeur de $122,000.

Kénogami accorde son appui

La ville de Kénogami a accordé son entier appui au projet d'établissement dans notre région d'une école de musique affiliée au conservatoire provincial. Elle se rendait ainsi à une requête de la fanfare de Kénogami.

Maire suppléant

M. l'échevin Willie Dechesne a été nommé maire suppléant de la ville de Kénogami pour le trimestre en cours. Il succède à M. Lucien Levasseur. Le maire, M. Alonzo Gravel, a tenu à remercier le maire suppléant, dont le terme vient d'expirer, des précieux services qu'il avait rendus à la ville de Kénogami.

Travaux de voirie

Une somme d'environ $150,000 va être dépensée dans la région d'Alma pour le revêtement en asphalte de deux routes. Entre Hébertville et Alma, il en coûtera quelque $80,000 pour la réfection de l'asphalte. Les autres travaux, de l'ordre de $75,000, seront exécutés sur la route entre Alma et St-Gédéon, par le rang 7. On terminera ainsi, cette année, des travaux entrepris il y a deux ans.



Le J. Commerce d'Arvida VEUT sa piscine

Le Jeune Commerce d'Arvida a présenté, hier soir, au Conseil municipal une requête, portant au-delà de 1,600 signatures et demandant la construction d'une piscine intérieure dans la ville de l'aluminium. Le Conseil a informé les représentants du Jeune Commerce qu'il a déjà formé un comité de trois membres pour étudier cette question et qu'un rapport sera présenté d'ici quelques jours.

Voici le texte intégral de cette requête:

Poursuivant son but qui est la formation de ses membres et l'amélioration de la communauté où il exerce ses activités le Jeune Commerce de notre Cité s'est employé pendant ces dernières semaines à visiter les propriétaires résidentiels et à leur demander s'ils sont pour ou contre la construction d'une piscine intérieure à Arvida.

Le résultat de cette consultation qui est traduit par non moins de 1689 signatures réclamant une piscine intérieure vous est aujourd'hui humblement présenté par notre organisme.

Il serait peut-être utile de rappeler que les 28 février et le 1er mars de l'année 1958 les propriétaires de notre cité s'étaient prononcés sur cinq projets à l'occasion d'une consultation populaire demandée par la Cité.

On se rappellera que les résultats de cette consultation avaient été les suivants: 1,517 propriétaires sont présentés aux urnes pour recommander que: l'hôtel de ville au coût de $400,000 soit construit - (912 pour); La piscine intérieure au coût de $150,000 soit construite - (742 pour); Achat du Centre de récréation désapprouvé - (553 pour - 881 contre); Installation de la glace artificielle (598 pour - 828 contre); Centre récréatif entièrement neuf (416 pour - 925 contre).

Or, de tout ceci, notre population déplore encore en 1962 qu'une piscine intérieure n'ait pas encore été aménagée malgré le désir manifesté en 1958.

Profitant de cette occasion pour remercier les membres de notre association qui se sont dévoués à cette cause chère à toute la population d'Arvida je laisse à vos soins l'interprétation de ces quelques lignes et vous assure de la collaboration de loisirs sains dans notre Cité.

Heureux de pouvoir répondre aux questions relatives à cette enquête, je demeure

Sincèrement vôtre.

Gilles Lafontaine, président J.-C. d'Arvida Inc.

L'usine est rentable

La ville de Jonquière est maintenant définitivement fixée sur la rentabilité de son usine hydroélectrique et de son réseau de distribution de l'électricité. Le rapport présenté par la firme Leblanc et Montpetit, de Montréal, est catégorique sur la rentabilité de ce service. Cette firme préconise un plan directeur pour la conservation en bon état et les développements futurs de la centrale et du réseau. Le rapport sera étudié par le Conseil municipal de Jonquière, à sa réunion du 6 août prochain.

Les résidents de la rue Moritz présentent une requête au Conseil

Un groupe des propriétaires des rues Moritz, Volta et des environs a présenté une requête, au Conseil municipal d'Arvida, afin que des démarches soient entreprises pour enrayer les inconvénients qui peuvent provenir des vapeurs d'eau émises par les refroidisseurs des usines d'Arvida. Le Conseil a confié au gérant le soin de faire une enquête et d'entreprendre des démarches auprès de la compagnie, s'il y a lieu.

Dans le comté Lapointe

De nombreux travaux de voirie

Un porte-parole du Ministère provincial de la Voirie vient de mentionner que des travaux de l'ordre de $300,000.00 seront exécutés, cet été, dans *le comté de Jonquière-Kénogami*. Une somme de $150,000.00 sera affectée aux travaux de la route entre Jonquière et Larouche. Un montant de $29,000.00 sera dépensé pour la route 16-A et ses raccordements. Des travaux de gravelage et de terrassement seront exécutés sur la route conduisant au lac Kénogami. Enfin, d'autres travaux seront entrepris dans les villes de Jonquière et de Kénogami.

Vol au Marché familial

Dans la nuit de samedi à dimanche, le Marché familial, rue St-Pierre, à Jonquière, a reçu la visite de voleurs qui sont pénétrés dans le magasin par effraction. Ils ont emporté $17 en argent, quelques caisses de bière et une provision de cigarettes.

Le Service d'investigation de la Sûreté municipale fait enquête à la suite de ce vol.

Dans le cadre des fêtes de Kénogami

JOURNEE ACADIENNE

Les citoyens de Kénogami d'origine acadienne, ont voulu eux aussi apporter leur collaboration aux célébrations du cinquantenaire de cette cité. En effet, un comité spécial a été formé à cet effet, dont les membres se sont appliqués à tracer un programme pour une fête champêtre dite "journée des Acadiens".

Les manifestations de cette journée, fixée au sept (7) août se dérouleront au terrain de jeux de la paroisse Ste-Famille, rue Cabot.

Tous les enfants de Kénogami, âgés de six à 14 ans, sont invités, à se rendre participer aux diverses compétitions sportives qui se dérouleront à compter de 9 heures, le matin, jusqu'à 11 h. 30 et de deux heures à quatre, l'après-midi. Des prix seront décernés aux vainqueurs des différentes épreuves sportives.

A quatre heures, une messe spéciale sera chantée en l'église Ste-Famille, avec sermon de circonstance.

A 5 h. 30, les dignitaires présents, de même que les organisateurs de ces manifestations, seront accueillis à une réception donnée par les autorités municipales de la cité.

Le soir, à compter de 8h.30, il y aura danse du bon vieux temps, chants et danses de folklore et danses modernes, dans la cour du collège Sacré-Coeur, rue Cabot, où toute la population est invitée.

Si les prévisions se réalisent

Le congrès sera un succès sans précédent

Si les prévisions du comité d'organisation du congrès national des Gardes paroissiales du Canada se réalisent, la ville de Chicoutimi et les villes avoisinantes seront littéralement envahies par les quelque 4,000 membres de ces gardes qui sont attendus à l'occasion du congrès qui se tiendra à Chicoutimi les 3, 4 et 5 août. Toutes les chambres disponibles des hôtelleries de la région de Chicoutimi ont été réservées par les congressistes. D'autres seront reçus au Petit Séminaire et à l'Institut St-Georges. Jamais Chicoutimi ou la région n'aura reçu autant de visiteurs à la fois à l'occasion d'un congrès.

Comité de liaison entre les deux Chambres

Les Chambres de commerce régionales — soit celle du Saguenay et celle du Lac St-Jean — viennent de réaliser un projet qui avait été formulé il y a quelque temps déjà. Elles ont constitué un comité de liaison entre ces deux chambres, afin d'assurer une plus grande unité dans le travail au bénéfice de l'ensemble de la région. Ce comité est formé des membres de l'exécutif de chacune de ces chambres. La Chambre du Saguenay est présidée par M. Roger Bourgon, de Port-Alfred; celle du Lac-St-Jean, par M. Albert Duperré, de Roberval.

"Echo I" aperçu au-dessus de Chicoutimi

Le satellite américain "Echo I", qui tourne autour de la terre depuis environ 2 ans, était parfaitement visible à l'oeil nu, au-dessus de Chicoutimi, dimanche soir, à 10 heures. Brillant comme la plus brillante des étoiles, il se dirigeait vers l'est, avec une légère déviation vers le nord.

Un bon nombre d'observateurs peuvent apercevoir, chaque soir de ciel clair, l'Echo I, qui ressemble étrangement à une étoile qui se déplace très rapidement.

CE SOIR

à 7 h. 30, heure d'adoration dialoguée, en la chapelle des Servantes du St-Sacrement.



Ouverture officielle

27 JUILLET (7 heures)

SALON DE QUILLES METROPOLITAIN

- 36 ALLEES
- 20 PETITES
- 16 GROSSES



Tél.: 547-9377

AVANTAGES

Air climatisé

Planteurs 100% automatiques

Restaurant

Garderie

Aide-réserve

Système "Intercom" au son de la musique

BOULEVARD DU CENTENAIRE JONQUIÈRE

La salle de quilles la plus moderne au Canada

Pour vos prescriptions, téléphonez à: 549-0950

Pharmacie Chicoutimi

28 est rue Racine

Dans la région

Pour vos prescriptions téléphonez à: 549-1410

PHARMACIE HAMEL ENR.

447 est rue Racine

D'une oreille ...à l'autre

Un citoyen de Port-Alfred nous a fait savoir qu'il était épaté par la petite voiture européenne . . . M. Laurent Lalancette a fait le voyage Chicoutimi-New-York, aller-retour, soit une distance de 2,488 milles et le tout s'est totalisé à $12.35 de gazoline . . . il y a une petite Renaud venant de Léo Automobile . . .en fin de semaine, surveillez bien le congrès des Radio-amateurs . . . ce sera un congrès du tonnerre . . . notre supplément de couleur jaune en parle d'ailleurs longuement . . . La société Centrale d'Hypothèque et de logements a maintenant un nouveau gérant . . . il s'agit de M. François Delorimier . . . il remplace M. Neil Stewart qui vient de se mériter une promotion au bureau-chef d'Ottawa . . . Son Excellence Mgr Paré a prononcé mardi, une conférence à l'occasion des cours anti-alcooliques, donné sous les auspices de l'Université de Sherbrooke . . . lundi, il a célébré une messe pontificale à St-Benoit du Lac . . . la Chambre de Commerce régionale du Lac St-Jean s'est prononcée nettement, à Roberval, en faveur de l'organisation pressante d'un Conseil d'orientation économique, pour toute la région . . . la réunion avait lieu sous la présidence de M. Albert Dupéré . . . la ville de Chicoutimi a reçu, ces jours derniers, du gouvernement fédéral, un chèque de $23,400 . . . ceci équivaut à 75% des dépenses encourues par la ville, pour son service de protection civile.

La déclaration de l'échevin Roy, à savoir que le journal de Québec Le Soleil devra appeler sa section locale: "Le Soleil au Saguenay" n'a pas eu l'heur de plaire aux gens du Lac St-Jean . . . on dit que Le Soleil ne changera pas son appellation . . .la fête champêtre organisée par les Chevaliers de Colomb, de la Baie au bénéfice du Patronage St-Vincent-de-Paul aura lieu dimanche prochain au Lac Otis . . . les familles de la Baie sont cordialement invitées . . . les travaux sont au ralenti pour la piscine de la Place d'Armes . . . on croit même que l'ouverture officielle pourrait être retardée à la dernière semaine du mois d'août . . . une visite officielle des moulins Price de Kénogami a eu lieu mardi, le 24 juillet pour les dignitaires et les membres de la presse et la radio . . . cette visite des usines a été faite à l'occasion du Cinquantième anniversaire de l'Usine de Kénogami et de la cité de Kénogami . . . sur l'invitation de M. H. H. Sears, gérant de la division du papier, une forte délégation a accepté l'invitation . . . un succulent goûter a suivi au Guest House de Kénogami . . . hier, l'usine était ouverte au public . . . les équipes de secourisme de Jonquière et Chicoutimi de la Protection civile participeront au congrès de l'Association internationale, à Montréal, au début du mois d'août . . . Chicoutimi défendra son championnat national.

Un avantage pour les étudiants en vacances

A la C. scolaire de Chicoutimi

Déficit prévu de $9,000

Un groupe d'étudiants de notre région, qui fréquentent les universités, est présentement à l'emploi du Ministère des Terres et Forêts dans un camp d'été à Notre-Dame-du-Rosaire. Ces jeunes poursuivent des études théoriques, tout en accomplissant des travaux pratiques de délimitation de lots, d'arpentage, de classification des sols, et d'installation d'une bleuetière.

C'est la première fois que pareil avantage est offert aux étudiants de la région.

Bien que le bilan et le budget de la Commission des Ecoles catholiques de Chicoutimi n'aient pas encore été adoptés définitivement, on prévoit un déficit d'environ $9,000 pour l'année écoulée, ainsi qu'un déficit de plus de $200,000 pour l'année à venir. Les commissaires vont consacrer leur prochaine réunion à l'étude du bilan et du budget. Si les commissaires ne réussissent pas à équilibrer le budget, et si le Département de l'Instruction publique refuse d'approuver un budget déficitaire, il faut s'attendre à une augmentation du taux de la taxe scolaire à *Chicoutimi*. Un commissaire a mentionné une augmentation possible de $0.60; mais rien n'a encore été décidé à ce sujet. Comme nous l'avons mentionné, tout le problème va être étudié de nouveau en comité, mardi soir prochain.

La route Chic.-N. Tadoussac

A peine la Chambre de commerce de Chicoutimi a-t elle amorcée sa campagne en faveur de la route Chicoutimi-Nord-Tadoussac que les résultats se font déjà sentir...!

En effet, le ministre de la Voirie, l'honorable Roch Pinard, vient d'annoncer qu'un contrat au montant de $14,332 a été octroyé à une compagnie d'Arvida pour des travaux de terrassement, sur un parcours de 2.49 milles, sur cette route.

Si c'est tout pour cette année... autant se résigner à attendre quinze années avant que la route soit complétée.



De retour d'une mission de bonne entente dans l'Ouest canadien, M. Maurice Petit (à gauche), délégué de CKRS-TV au *Stampede de Calgary*, s'est empressé de venir remettre au directeur du Progrès du Saguenay, M. Dominique Lapointe (à droite) un chapeau et une cravate de Cow-boy, présents des amis du Far-West. Durant son voyage de dix jours, en compagnie de M. Guy Boivin, également de Jonquière, M. Petit a présenté une tarte géante aux bleuets au maire de Calgary; la tarte avait été préparée par la Huches sans pareille. Aujourd'hui, M. Petit, en compagnie du directeur du Progrès, assurera la livraison en calèche, à la façon de l'Ouest, des exemplaires du Progrès chez quelques dépositaires de la rue Racine, à Chicoutimi. Cette distribution du journal se fera à compter de deux heures de l'après-midi.

Le premier but :

Formation d'un conseil régional

Le premier but du comité de liaison, créé par les chambres de commerce régionales du Saguenay et du Lac-St-Jean, est la formation d'un conseil d'orientation économique pour toute la région, depuis la Baie jusqu'à Dolbeau. On prévoit que des réunions importantes seront convoquées au mois d'août par ce comité pour en arriver à l'organisation définitive du conseil économique. Auparavant, de nouveaux pourparlers auront lieu avec le délégué industriel, M. Jacques Tessier.

Au congrès des Gardes paroissiales

Plusieurs manifestations

Le public aura l'occasion d'assister à plusieurs manifestations à l'occasion du congrès national des Gardes paroissiales, qui se tiendra à Chicoutimi les 4 et 5 août. Le samedi après-midi, une parade se mettra en branle à 3h.30, sur le boulevard Lamarche. Samedi soir, des démonstrations d'ordre militaire se dérouleront sur le terrain de l'Hôtel-Dieu St-Vallier. Dimanche matin, une parade d'église aura lieu avant la messe de 9 heures à la Cathédrale, au Christ-Roi et à St-Joachim. Enfin, dimanche après-midi, après le rassemblement général des Gardes au Colisée, une parade se déroulera sur un parcours de 2 milles dans les rues de la ville.

S.E. Mgr Paré à St-Benoit

Son Excellence Monseigneur Marius Paré, évêque du diocèse, a célébré, dimanche, une messe pontificale à l'Abbaey de St-Benoit-du-Lac, à l'occasion du cinquantième anniversaire de cet abbaye bénédiction. De nombreux amis de St-Benoit-du-Lac de notre région se sont rendus dans les Cantons de l'Est pour cette cérémonie, à St-Benoit. La messe solennelle a eu lieu à 11 heures, à l'église abbatiale.



LE PERE BERNARD DE BRIENNE



M. Guy Desilets

Les activités se poursuivent au Centre d'art de Val-Menaud. Le mardi 31 juillet, le père Bernard de Brienne donnera un récital. Le même jour, il y aura lancement de la première oeuvre poétique du poète Guy Desilets "La tension des dieux".

Importante saisie :

155 gallons d'alcool frelaté

La Sûreté provinciale de Chicoutimi a effectué une descente, samedi, dans une maison de St-Jean-Eudes. Elle y a trouvé et saisi 155 gallons d'alcool frelaté ou "bagosse" comme on dit en argot.

De l'alcool de contrebande a été saisi également à Jonquière.

Dans les deux endroits, il se pratiquait un "petit négoce" que la loi ne permet pas. Des poursuites judiciaires seront vraisemblablement intentées contre les violateurs de la loi des alcools.

Contrat accordé

Un contrat, au montant de $171,000 a été accordé par la Commission scolaire de Chicoutimi-Nord à l'entrepreneur général Charles-Arthur Gauthier, pour la construction d'une école de 13 classes, avec résidence pour les religieuses. Cette école s'élèvera rue Giffard, dans la paroisse Ste-Claire.

Le thème du prochain congrès

On a annoncé à Roberval, lors de la réunion du comité exécutif de la Chambre de Commerce de la province, que le thème du prochain congrès provincial des chambres de commerce sera "l'entreprise libre et la décentralisation". On étudiera alors le rôle que l'entreprise privée peut jouer dans le programme de planification. Ce congrès sera tenu à Ottawa, du 27 au 30 septembre prochain.

Assez froid pour que . . .

L'eau gèle

Il a fait suffisamment froid, la semaine dernière, dans le Parc national des Laurentides, pour que l'eau gèle. Au camp de la Passe, en bordure de la route d'Hébertville à Québec, l'eau a gelée dans les tuyaux d'aqueduc. C'est l'une des premières fois que pareil événement se produit en plein milieu de juillet.

Pose d'asphalte

Grâce à un octroi spécial de $75,000, accordé par le Ministère provincial de la Voirie, la ville de Roberval va pouvoir recouvrir d'asphalte les rues qui ne sont pas encore pavées, et réparer le revêtement de quelques rues en mauvais état. Des soumissions ont été demandées immédiatement.

On fait respecter les règlements d'urbanisme

A Roberval, le Conseil municipal a bien l'intention de faire respecter les règlements d'urbanisme, même si certaines mesures peuvent provoquer des ennuis. Cédant à la requête de la Commission d'urbanisme, le Conseil a ordonné, cette semaine, le déplacement d'une ancienne cabane qu'on avait transformée et transportée à l'arrière d'une maison de la rue Garnier. Les propriétaires devront déménager la cabane à leurs frais.

De la neige à Beloeil

On a rapporté qu'il était tombé de la grêle et de la neige, la semaine dernière, à Notre-D.-du-Rosaire, au nord-ouest de Chicoutimi. Ce n'est pas le seul endroit de la Province où un tel phénomène s'est produit. On signalait dimanche qu'il est tombé le même jour, à Beloeil, près de Montréal, de la grêle de la grosseur d'une noisette.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Madame Johnny Tremblay de Port-Alfred, et les membres de sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Monsieur Johnny Tremblay, soit par l'offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites à la chambre mortuaire ou de toute autre manière que ce soit.

A QUOI SERT DE PARLER de PRUDENCE

Samedi après-midi, vers 4 heures, sur le boulevard Talbot, deux conducteurs de voitures Volkswagen prenaient une course dans l'une des courbes les plus dangereuses, à une quinzaine de milles de la barrière de Laterrière. Un automobiliste, qui a rencontré ces deux autos qui venaient en direction de Chicoutimi, a cru plus prudent de gagner l'accotement, tellement il craignait que les voitures ne puissent pas effectuer le virage que l'une avait pris un peu trop à gauche.

BESOIN D'ARGENT? Demandez et vous recevrez!

Besoin urgent d'argent? Téléphonez à "Beneficial." Obtenez *rapidement* l'argent dont vous avez besoin. Un téléphone et une visite au bureau suffiront. Téléphonez ou venez au bureau aujourd'hui!

"LE CLIENT EST ROI" ... CHEZ "BENEFICIAL"

Prets jusqú a $1000

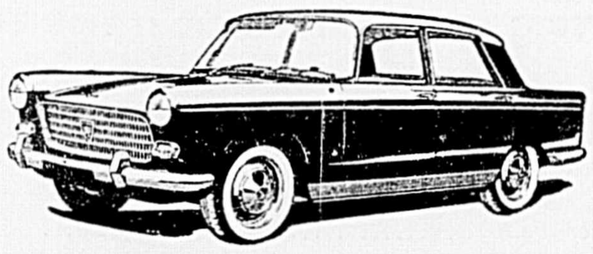
Votre pret peut etre garanti par une assurance-vie.

CHICOUTIMI — • 130 Rue Racine Est... 543-4421

JONQUIERE — • 102 Rue St. Aime..... 542-4571

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA

PEUGEOT 404



Une expérience nouvelle au volant!

ESSAYEZ LA 404 CHEZ

GARAGE JEAN-PAUL GAUTHIER

140 Boul. Lamarche

CHICOUTIMI — TEL.: 543-5343



1956 DODGE — 3 tonnes, boîte et dompeuse. $650.

1958 CHEVROLET — 1 tonne, air conditionné, très propre $1250.

1959 ANGLIA — 2 portes, radio. $750.

1953 CADILLAC — sedan, Fleetwood Equipement complet, tel quel. $300.

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HRES P.M.

SAMEDI, OUVERT JUSQU'A 5 HRES P.M.

COTÉ BOIVIN AUTO SERVICE INC.

80 EST, RACINE, CHICOUTIMI

TEL.: 543-7721

CHEVROLET
OLDSMOBILE
CADILLAC
CORVAIR
ENVOY
CAMIONS
CHEVROLET

Voici notre opinion

Une demande en mariage...

Braves gens de la Côte-Nord, voisins et amis, veuillez prêter une oreille attentive à l'offre que nous vous réitérons aujourd'hui!

Vous vous plaignez, avec raison, de la lenteur du transport vers la Côte-Nord. Encore de mardi, devant la Régie des transports qui siégeait à Rimouski, plusieurs parmi les clients de la Côte-Nord se sont fait entendre pour expliquer les désavantages des retards causés par le transbordement et la manutention de la marchandise. Donnant tour à tour des exemples, ils ont révélé qu'il fallait jusqu'à huit jours pour que des articles soient livrés à Baie-Comeau.

L'hiver, lorsque bâteau-passeur est aux prises avec les difficultés d'une tempête, la situation peut se présenter de façon plus critique encore.

Vous êtes d'excellents clients de la rive Sud, mais vous êtes servis comme des payeurs de deuxième ordre.

Les denrées périssables vous sont offertes à des prix injustifiés en circonstances normales et vous devez souvent vous abstenir de consommer des aliments frais: viandes, oeufs, produits laitiers. A moins de payer le gros lot...

Les matériaux de construction, si nécessaires dans un pays neuf comme le vôtre se font rares et se vendent gros prix . . .

De notre côté, dans notre région qui économiquement ne devrait en former qu'une avec la vôtre, nous avons tout ce qui vous fait défaut dans le domaine de l'alimentation et nous disposons de quantités illimitées de matériaux de construction. Nos légumes frais, nos produits laitiers, nos viandes sont à quelques milles de chez vous et leur écoulement sur le marché de la Côte-Nord rendrait économiquement service aux deux régions.

Nous pouvons vous offrir tout cela, sans les complications du transbordement, sans les complications apportées par les aléas de la mer, le jour même où vous placerez votre commande chez nous, à des taux de transport tout à fait réguliers.

Dès demain, si . . .

Si on complète les quelques milles de routes qui nous séparent.

Dès lors, nous pourrons vivre ensemble et laisser seul le gouvernement résoudre, aux dépends d'aucune autre région, les problèmes économiques auxquels doit faire face la rive Sud.

Nous poussons, de notre côté, pour que la route soit ouverte au plus tôt. Nous ne sommes pas encore à bout de patience, ça fait 30 ans que nous poussons de la sorte. Mais un petit coup de pouce de votre part ferait certainement du bien. C'est d'ailleurs la seule demande que nous voulons vous formuler: nous appuyer dans nos réclamations, Nous règlerons le reste.

On nous a dit qu'il faudrait de quatre à cinq millions de dollars pour compléter cette artère; c'est relativement peu pour permettre à une région de respirer . . . et de manger comme le reste de la province et à l'autre de vendre sa production.

C'est peu, mais ça va trop petit train. Le ministre de la Voirie a octroyé, le 18 juillet, un contrat au montant de $14,332 pour des travaux de terrassement sur la route Chicoutimi-Tadoussac; ça nous permettra de rapprocher notre région de 2.49 milles en 1962. Quand on s'aime, on apprécie un tel rapprochement. Mais au rythme où vont les choses, la Côte-Nord sera peut-être mariée à la rive Sud, lorsque nous nous rejoindrons complètement. Nous aurons du moins vieilli de plusieurs années et la séparation nous aura sans doute habitués à d'autres fréquentations.

Avec un peu de collaboration, de compréhension, nos deux régions pourront réaliser de grandes choses. La route nous offre une occasion d'engager un dialogue commun. Il s'agit d'unir les voix pour la réclamer.

Commençons donc.

Dominique LAPOINTE

Le grand hebdomadaire de la région - Fondé en 1887

Publié et imprimé par Le Progrès du Saguenay Ltée, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi. Tel.: 543-4474.

Le Progrès *du Saguenay*

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

DIRECTEUR : DOMINIQUE LAPOINTE

ABONNEMENTS:
Par porteurs: 1 an, $3.60; 1 mois, $0.30.
Par la poste: 1 an, $3.60; 6 mois, $2.00.

Pénurie de spécialistes

C'est un fait indéniable, la région du Saguenay accuse une pénurie d'industrie. Ses commerces sont déjà nombreux si l'on considère les besoins premiers et secondaires de la population et les possibilités qu'elle a de les satisfaire. Depuis plusieurs années, les maires de nos municipalités, les Chambre de commerce et divers autres organismes se sont efforcés de créer un climat industriel susceptible de favoriser la venue d'industrie chez nous. Ces organismes ont-ils atteint leur but? — Sûrement pas si l'on se base sur les résultats concrets. Cependant, leur travail ne peut être évalué en partant de cette constatation; d'autres critères entrent en ligne de compte. Ce n'est, d'ailleurs, pas notre but ici d'analyser le climat industriel de la région.

Nous voulons simplement poser une question qui nous semble opportune et qui nous place dans une "drôle" de situation si nous envisageons l'avenir en fonction de nos possibilités. En effet, nous réclamons à grands cris l'installation de nouvelles industries chez nous, mais sommes-nous en mesure, par exemple, de fournir la main-d'oeuvre spécialisée que requerra toute industrie de fabrication d'un produit quelconque dont les rouages nous sont complètement inconnus? Supposons un instant qu'une industrie d'assemblage d'automobiles européennes soit en opération dans notre région, une telle industrie est susceptible de procurer du travail à un nombre relativement considérable de personnes. Mais où sont les spécialistes en cette matière que nous pourrions offrir aux capitalistes dirigeant cette industrie? — A cause de l'expérience acquise, nous avons une certaine main-d'oeuvre spécialisée dans la fabrication de l'aluminium, et du papier, la construction des barrages et la cueillette des bleuets mais dans d'autres secteurs de la vie industrielle, notre région est malheureusement inapte, pour l'instant, à suffire pleinement aux exigences de la spécialisation. Remarquons, cependant, que cette constatation de fait s'applique aussi à presque toutes les autres régions de la province.

L'origine de cette déficience de notre main-d'oeuvre se trouve dans les cadres actuels de l'enseignement spécialisé dans la province qui ne répondent plus à nos besoins de développement et de progression. Les mémoires soumis à la sous-commission chargé d'enquêter sur l'enseignement spécialisé au Québec ont, pour la plupart, fait mention de cet état de choses. Il semble qu'on attache présentement une grande importance aux spécialisations de base mais pas nécessairement à ce qu'on pourrait appeler les sous-spécialisations. Le travail de la Commission sera, certes, de trouver le moyen terme qui permettra de former des spécialistes dans différents domaines pour constituer une main-d'oeuvre spécialisée disponible et prête à parer à toute éventualité sans peur autant surcharger les cadres des spécialités dont la demande n'est pas très forte.

Espérons que ces amendements à l'enseignement spécialisé au Québec seront apportés bientôt afin que notre région comme bien d'autres régions de la province puisse contribuer dans une large part et d'une façon active à l'installation de nouvelles industries.

Magella SOUCY

Qu'il donne l'exemple !

C'est évident qu'il y a trop d'accidents de la circulation dans la région. Aussi ne cesse-t-on pas d'inciter les automobilistes à une plus grande prudence dans la mise en service d'un véhicule-moteur. Pour sa part, le gouvernement provincial apporte une généreuse contribution dans cette campagne de sécurité routière qui est susceptible de produire, à la longue, de bons résultats.

Tout de même, le gouvernement doit être le premier à montrer l'exemple dans le domaine de la sécurité sur les routes de la région. Sur un point bien précis que je veux signaler aujourd'hui, je me demande réellement si parfois il ne fait pas preuve d'une négligence coupable dont il pourrait se corriger en faisant l'achat de quelques gallons de peinture.

Voici les faits:

Sur une grande partie des routes de la région, les lignes blanches qu'on avait tracées au centre de la chaussée sont disparues à peu près complètement. Ces lignes étaient un guide indispensable pour l'automobiliste, surtout le soir, encore plus lorsqu'il y a pluie.

Sur une artère aussi importante que le boulevard Talbot, les lignes blanches sont presque effacées. Il en est de même dans certains secteurs du tour du lac Saint-Jean.

Que se passe-til donc au juste?

On n'applique plus de peinture blanche, sur nos routes, l'été. Pourquoi? Est-ce le fait d'un manque d'argent ou celui d'une négligence qui pourra se solder par une suite d'accidents mortels?

Quoiqu'il en soit, nous restons pour la politique de grandeur du gouvernement actuel, à la condition qu'on y allie celle des "bouts de chemin", surtout lorsque la sécurité du public est en jeu.

Des panneaux publicitaires pour inciter à la prudence sur les routes, c'est très bien; mais qu'on se garde un peu de peinture pour tracer sur l'asphalte des lignes sécuritaires qui améliorent les conditions de la circulation, c'est encore plus indispensable.

La sécurité n'est pas seulement une affaire de mots; elle en est aussi une de moyens. Que l'exemple vienne de haut !

D. L.

LETTRES au Progrès

Les "Knights of Columbus"

Monsieur le Directeur,

Je désire vous féliciter bien sincèrement pour ne pas avoir donné de publication sur les tableaux érigés, à Arvida, par les Knights of Columbus.

Plusieurs journaux hebdomadaires de la région ont tombé dans le panneau en faisant grand écho de ce sujet très discutable.

A l'instar du Directeur du Devoir, il faudrait dire: "Notre région n'est pas comme les autres. . . elle est un peu plus bête".

Quand pourra-t-on dire la vérité. . . que les Chevaliers de Colomb ça n'existent pas ! — Il y a bien une mutuelle d'assurance qui se nomme les Knights of Columbus et il en est fait mention dans la section assurance du dernier Annuaire Statistique, Québec 1961 page 651, tableau 15. C'est donc officiellement une mut non pas une rrdeltaoihlrrdd tuelle d'assurance étrangère et non pas une société pour remplacer la Ligue du Sacré-Coeur ou les notables lors des processions religieuses à caractère paroissial.

Il faut, avec une certaine charité, blâmer messieurs les curés des quatre paroisses d'Arvida pour avoir dépassé leurs prérogatives en acceptant de mettre à l'entrée des églises ou chapelles ces affiches qui disent plus pour la société d'assurance que pour l'heure des messes.

A Arvida, du haut de la chaire, on a parlé à plusieurs occasions contre les salles de danses et les abus qui suivent. . . Est-ce que le local des C de C, en excluant la différence qu'ils se payent un aumônier une fois par mois, droits avec sa danseetaoihldnr ne ressemble pas à ces endroits avec sa danse et — licence de boissons alcooliques ? N'était-ce pas cette société qui accordait le regretté Chanoine Lévesque dans sa lutte contre la boisson à Arvida ? Cette société a maintenant l'audace de venir s'annoncer en face de nos églises, et cela avec la permission des curés !

Quand aura-t-on le courage de dire la vérité au sujet de cette société catholique qui se cache derrières quelques mitres et soit-disantes bonnes oeuvres pour dorer tout le tort qu'elle fait tant à la religion qu'à notre groupe ethnique ?

Le comble de cette farce a été donné dans un bulletin paroissial où il est écrit ce qui suit: "Il faut remercier le conseil des Chevaliers de Colomb d'Arvida qui a eu l'heureuse idée de doter la paroisse d'un panneau où est affiché l'horaire de nos messes dominicales." — C'est comme si on ne le savait pas ! . . .

Messieurs les marguilliers des paroisses d'Arvida, soyez logiques et voyez à ce que les fabriques fassent refaire d'autres tableaux si c'est maintenant rendu nécessaire.

Aux autres paroisses du diocèse, soyez plus avisées et ne permettez pas de telles choses.

Jean-E. Tremblé
Arvida

...celle des autres journaux

Politique de "bouts de chemins"

On parle beaucoup de politique de "bouts de chemins" de ce temps-ci, surtout depuis l'élection du 18 juin. Le propos est dans la bouche de certains intellectuels qui jouissent d'une grande influence dans la province depuis 1960.

Cette expression dédaigneuse va finir par coiffer à peu près tous ceux qui sont mécontents. Naturellement, dans les comtés ruraux et pas nécessairement sous-développés, ce sont des bouts de chemins que les paroisses réclament, comme en Gaspésie par exemple. On ne peut tout de même pas demander un boulevard métropolitain à Bégin, ni un pont Champlain à Kénogami. La politique de grandeur qu'on oppose trop souvent à celle des "bouts de chemins", ne saurait

(suite à la 11e page)

Profitons davantage des "accidents" géographiques de la région

Dans une région aussi bien pourvue en lacs et rivières, il paraît surprenant que nos municipalités n'aient pas songé à en tirer profit en accolant ces caractéristiques à leurs noms. Quelle belle consonnance donnerait, par exemple, le nom de "Roberval-sur-le-lac"! Et quelle image pour le touriste qui, en venant dans cette partie de la région, s'attend à visiter des villes et villages riverains.

Dans le cas de Roberval, il ne se poserait aucun problème. Par contre, ce serait plus difficile à St-Félicien. L'emploi des noms de saints est excellent, mais il arrive que l'on soit pris au dépourvu quand une deuxième paroisse vient à naître dans la même muni-

(suite à la 11e page)

Des progrès remarquables

Le 17e rapport annuel de l'Union Canadienne, Compagnie d'assurance couvrant l'exercice financier clos le 31 décembre 1961, fait ressortir la marche en avant de cette institution essentiellement canadienne française.

Dans le domaine des assurances générales, la compagnie a encore enregistré une augmentation considérable de primes. En effet, les primes souscrites ont atteint l'an dernier $4,912,380. - soit $1,488,218 - ou 43% de plus qu'en 1960. Un tel pourcentage d'augmentation n'a pas son égal parmi les compagnies dans le domaine de l'assurance générale.

Quant à la section "assurance-vie", elle a également accusé, l'an dernier, des succès importants. Les contrats émis durant l'exercice représentant un capital assuré global de $14,511,627. - comparativement à $2,619,239 - en 1960. Ses opérations, qui ont donné $162,540 - de primes à rapprocher de

(suite à la 11e page)



EXTRAITS DU
17e RAPPORT ANNUEL
POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1961

SECTION "ASSURANCE GÉNÉRALE"

	1956	1958	1960	1961
Actifs	$447,493.	$1,194,321.	$2,090,721.	$3,413,424.
Primes Ecrites	$464,721.	$1,911,155.	$3,424,162.	$4,912,380.
Réserve totale pour la Protection des Assurés				$2,726,255.

SECTION "ASSURANCE-VIE"

	1960	1961
Assurances en Vigueur	$2,619,239.	$17,130,866.
Primes Souscrites	$ 19,114.	$ 162,540.

L'UNION CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES
SIÈGE SOCIAL QUEBEC
COMPAGNIE STRICTEMENT CANADIENNE

DIM. LUN. MAR. MER. JEU. VEN. SAM.

L'HOMME de la semaine

M. J.-Léonce DESMEULES

Maire

ALMA



- Né à Alma le 13 août 1914 du mariage de Joseph Desmeules et de dame Célina Boily.
- Marié le 16 septembre 1939 à dame Patricia Larouche, le couple compte douze enfants, tous vivants: Guy, Marc, Francine, Denis, Pierre, Claude, Hélène, Claire, Diane, Michel, Odette et Jean.
- Il est plombier de son métier, ayant appris les bases de la ferblanterie au service de la Compagnie Price Brothers.
- En 1952, il fondait la compagnie J. L. Desmeules Enrg., ferblantier, et aujourd'hui, il a une dizaine d'employés à son service.

• SA CARRIERE

M. Léonce Desmeules a été choisi l'HOMME DE LA SEMAINE au Saguenay, en raison de son élévation au poste de maire du Grand Alma. Après ses études au collège d'Alma, M. Léonce Desmeules s'est lancé dans la vie en acceptant un emploi comme plombier chez Price Brothers. Il se lança à son compte quelques années plus tard, ce qui lui permit de s'occuper davantage de ses concitoyens. En 1947, sur la pression d'amis, il se présenta commissaire d'école à Naudville. En 1950, il fut porté à la présidence de cette Commission scolaire, poste qu'il occupa jusqu'en février 1956.

C'est à cette époque qu'il fut prié par une nombreuse délégation de se porter candidat à la mairie de Naudville. Il a siégé durant six ans comme premier magistrat de l'endroit et lors de la fusion des villes d'Alma, Naudville, Riverbend et Isle-Maligne, il joua un rôle important en compagnie du maire d'Alma M. Paul-Emile Harvey.

Il y a une dizaine de jours, devant la fusion des quatre municipalités, il a été décidé que les quatre maires des villes indiquées demeureraient à leur poste, mais il fallait désigner un président du conseil.

A la grande surprise de la population, M. J.-Léonce Desmeules fut choisi par un vote serré de 15-14. Il devenait le premier maire du GRAND ALMA. Des élections officielles auront lieu cependant en novembre, pour que les contribuables de ces villes choisissent leur maire par votre secret.

Au premier maire du Grand Alma, L'HOMME DE LA SEMAINE au Saguenay, nos plus sincères félicitations et nos voeux de succès.

Avec les félicitations des maîtres-tailleurs **LAFLAMME & CIE** LTEE CHICOUTIMI

Les décès

M. l'abbé Francis Lemay

Est décédé le 20 juillet à l'Hôtel-Dieu St-Vallier à l'âge de 59 ans M. l'abbé Francis Lemay de St-Jean-Eudes.

La dépouille mortelle fut exposée chez son frère M. Lorenzo Lemay à l'Ascension.

La translation des restes fut faite lundi après-midi à 3 heures à l'église de l'Ascension.

Les funérailles eurent lieu mardi matin à 10 heures en l'église de l'Ascension et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. l'abbé Lemay a été curé à St-Nazaire de 1947 à 1958, curé de St-Prime de 1958 à 1960; il a été retiré 7 ans à St-Jean-Eudes pour cause de maladie.

Ghislain Dunn

Est décédé accidentellement le 18 juillet à Chicoutimi à l'âge de 8 ans et 6 mois, Ghislain, fils bien-aimé de M. Raymond Dunn et de dame Marie-Claire Tremblay de 1015 chemin St-Paul, à Chicoutimi.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire de la maison Gravel et Fils, 304 Racine Est.

Les funérailles eurent lieu samedi matin en l'église St-Paul-Apôtres et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Arthur Tremblay

Est décédé le 22 juillet à l'Hôtel-Dieu de Jonquière, à l'âge de 76 ans, M. Arthur Tremblay époux de feu dame Marie-Louise Brassard, de 69 rue Ouellet, à Jonquière.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire de la maison Nault et Girard, 217 St-Aimé à Jonquière.

Les funérailles eurent lieu mercredi à 10 heures en l'église de St-Dominique et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Roland Houde

Est décédé accidentellement à Sept-Iles, à l'âge de 45 ans, M. Roland Houde, époux de dame Thérèse Simard, de St-Fulgence.

La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence, au village de St-Fulgence.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Fulgence et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Houde faisait partie de la ligue du Sacré-Coeur et Chevalier de Colomb. Il était le père de Michel, Ginette, Luc et Céline Houde.

Dame Elodie Demontigny

Est décédée le 21 juillet à Arvida à l'âge de 80 ans, dame Elodie Demontigny épouse de Arthur-Aimé Roy, de 234 rue Ross à Arvida.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire de la maison Nault et Girard, 223 La Salle à Arvida.

Les funérailles eurent lieu à 8 h. 30 en l'église de St-Jacques et l'inhumation au cimetière St-Charles de Québec.

Dame Hélène Michaud

Est décédée le 20 juillet à Jonquière à l'âge de 76 ans et 3 mois, dame Hélène Michaud épouse de feu Adelard Girard de 610 Ste-Claire, à Jonquière.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire de la maison Nault et Girard, 217 St-Aimé à Jonquière.

Dame Marie-Jeanne Gagnon

Est décédée subitement le 18 juillet à Chicoutimi à l'âge de 56 ans, dame Marie-Jeanne Gagnon épouse de Raymond Morin de 399 boul. de la Baie à Grande-Baie.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire de la maison Nault et Girard, 103 rue Gagnon à Grande-Baie.

Mme Morin était tertiaire et dame de Ste-Anne. Elle était la mère de mesdames: Fernand Milliard née Aurore, Mme Jacques Simard née Louise, Mme Marcel Deschêne née Agnès, Mme Paul Tremblay née Denise, Gérard Grenon née Marcelle et la mère de Gilles, Charles, Gaston et Monique.

Mme Lorenzo Paradis

Est décédé à l'Hôtel-Dieu du Christ-Roi d'Alma le 14 juillet à l'âge de 56 ns et cinq mois. Madame Lorenzo Paradis née Jeanne-Emélie Simard de St-Bruno.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, ses gendres: M. et Mme Vincent Tremblay (Yvette) de St-Gédéon, M. et Mme Gérard Tremblay (Hélène), de Chicoutimi, M. et Mme Guy Tremblay (Gabrielle) de St-Jean-Vianney, Annette de St-Bruno, M. et Mme Gaétane Guay (Yolande) de St-Gédéon, Soeur Lorenzo-Marie (Paulette) des Soeurs du Bon-Conseil, Cécilia de St-Bruno, Soeur Jeanne-Emélie (Dolorès) des Soeurs du Bon-Conseil, Lisette, Ulysse, Jocelyne, Sylvio et Chantale de St-Bruno, ainsi que de nombreux petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 17 juillet en l'église paroissiale de St-Bruno. De nombreux parents et amis y assistaient.

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une chance de bonheur, en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
Dépt. L.P.S.
487 est, boul. Charest

LE PROGRÈS du Saguenay
75E
ANNIVERSAIRE

UNE VISITE A VAL-JALBERT LAISSE UNE BONNE IMPRESSION

Les dirigeants de la Chambre de Commerce de la Province, qui ont été reçus à Val-Jalbert, la semaine dernière, par les atuorités municipales de Roberval, ont été vraiment étonnés du site touristique merveilleux que constitue ce village désaffecté depuis 1927.

Cet été, un camp forestier étudiant se tient à Val-Jalbert. Par ailleurs, le gouvernement provincial a déjà fait connaître son intention d'aménager Val-Jalbert de manière à ce que le village devienne un centre touristique parfaitement organisé.

Le 5 août

Pélérinage des tertiaires

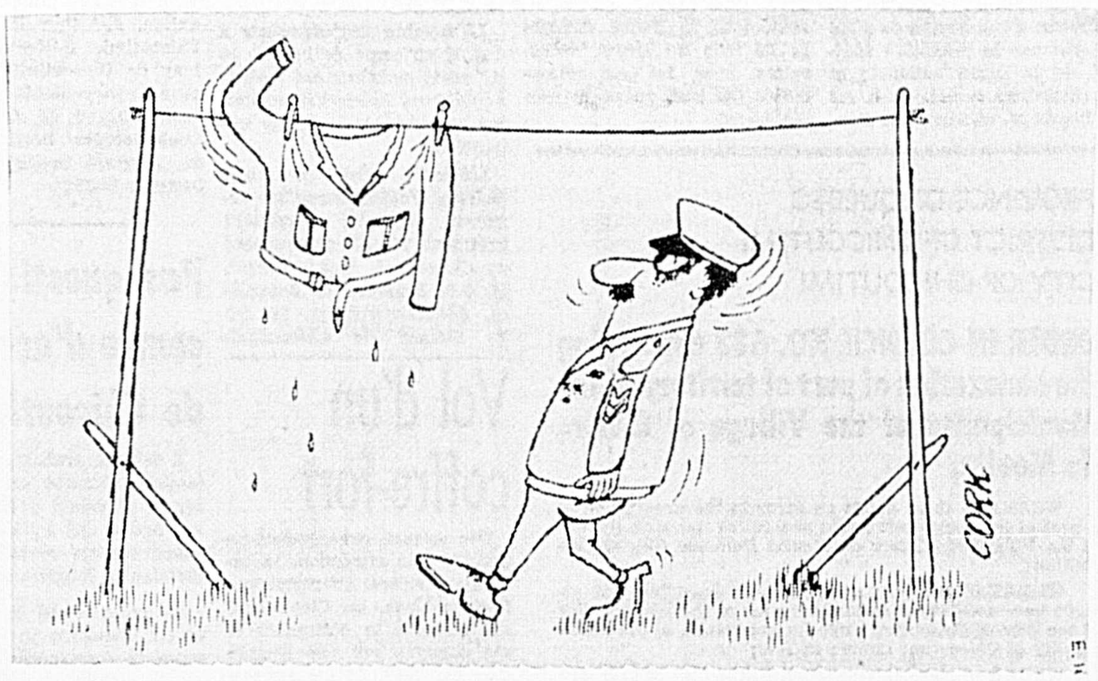
Tous les tertiaires du diocèse de Chicoutimi ont rendez-vous au sanctuaire marial du Lac Bouchette, le dimanche 5 août. Le but du pèlerinage diocésain est de prier tout spécialement pour le succès du concile oecuménique qui s'ouvrira en octobre prochain. Les dirigeants du sanctuaire mentionnent qu'une messe sera célébrée à l'intention des tertiaires dans l'après-midi, à 4 heures par Son Excellence Mgr Paré.

Pour Chicoutimi, la Fraternité du Tiers-Ordre du Christ-Roi a retenu des autobus qui quitteront la ville à 1 heure de l'après-midi. Les tertiaires de toutes les paroisses de Chicoutimi pourront se joindre à ce groupe en communiquant avec Mme Emilien Bonneau. Au téléphone: 543-4069.

Encore une fois

On essaiera d'obtenir un permis

A St-Félicien, la Régie des Alcools a refusé jusqu'à ce jour tout permis pour la vente de la bière par des commerçants, la vente de ce breuvage étant municipalisée. Il n'y a pas longtemps encore, des demandes étaient refusées. Un citoyen va tenter un nouvel essai d'obtention de permis. Une fois de plus la ville va s'y opposer. A St-Félicien, les bénéfices provenant de la vente de la bière servent à des fins de bienfaisance.



L'expertise suscite un grand intérêt

On attache beaucoup d'importance, à Jonquière, à l'expertise sur l'organisation et l'efficacité du réseau électrique municipal que soumettra bientôt au Conseil la firme Leblanc et Montpetit. L'ancien Conseil municipal avait confié ce travail à cette firme, afin d'être fixé sur la rentabilité de l'usine hydroélectrique et du réseau de distribution. Cette question avait fait l'objet de nombreuses discussions aux séances du Conseil de Jonquière.

Rivière-du-Moulin à l'honneur

Le village de la Rivière-du-Moulin, qui songe toujours à accéder au rang de ville, a reçu un certificat d'honneur de la Ligue de Sécurité de la Province pour services rendus dans le domaine de la sécurité routière. Aucun accident mortel ne s'est produit dans les rues de ce village où la circulation est pourtant très dense à certains moments de la journée.

On saura enfin si . . .

Les pluies artificielles sont dommageables

Selon un informateur du Ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, des météologues et techniciens du Ministère des Ressources naturelles poursuivent présentement leurs recherches et observations sur la pluie artificielle, afin de déterminer avec exactitude si celle-ci peut être préjudiciable à l'agriculture. Par ailleurs, on se demande à Québec quelles sont les limites de la juridiction provinciale dans ce domaine.

Tout ce travail est accompli à la demande de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay qui a soutenu que les pluies artificielles étaient dommageables pour l'agriculture.

Port-Alfred s'oppose

Le Conseil municipal de Port-Alfred a décidé, de s'opposer, devant la Régie des Services publics, à tout changement dans le système actuel de distribution des messageries à la Baie des Ha ! Ha !!

La compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay a présenté une requête à la Régie pour discontinuer le service actuel qui serait remplacé par un autre service du Canadien National. La Chambre de Commerce s'était déclarée favorable à cette requête. Le maire de Port-Alfred, M. J.-E.-A. Beaulieu a déclaré que l'attitude du Conseil municipal est inspiré uniquement par l'intérêt public.

Plus de visiteurs à l'aluminerie d'Arvida

Les visites journalières de l'aluminerie d'Arvida semblent soulever plus d'intérêt cette année que l'an dernier. Deux visites ont lieu chaque jour depuis le 3 juillet. Plus de 60 personnes ont bénéficié chaque jour de ce service offert par l'Aluminum Company. C'est la troisième année que ces visites sont organisées.

En s'adressant au Foyer des Loisirs, les adultes peuvent obtenir l'autorisation de visiter les usines d'Arvida. Un autobus quitte le Foyer des Loisirs le matin, à 9 heures; un second prend un autre groupe de visiteurs l'après-midi, à 1 h. 45.

Les C. de Colomb d'Arvida à l'honneur

Une des décorations les plus convoitées, le certificat "Etoile", a été attribué au Conseil des Chevaliers de Colomb d'Arvida pour le travail exceptionnel accompli. Le député d'Etat, M. Eugène Marquis, a remis ce trophée à M. Fernand Dallaire, qui était alors grand chevalier, en plus d'occuper la charge de député de district. Le grand chevalier d'Arvida est maintenant M. Albert Voyer.

Le pasteur Jones résigne ses fonctions

La "First United Church" d'Arvida va perdre son pasteur, le 1er août prochain. Le révérend Walter Jones a résigné, pour cause de santé, les fonctions qu'il remplissait depuis 10 ans à Arvida. M. et Mme Jones iront demeurer à Montréal. Ecrivain, le révérend Jones se propose de continuer à écrire à Montréal où il aura plus facilement accès aux grandes librairies.

Dimanche prochain

Bénédiction des autos au Lac Bouchette

Dimanche prochain le 29 juillet, les Gardiens du Sanctuaire du Lac Bouchette invitent cordialement tous les automobilistes de la région à venir faire bénir leurs voitures et mettre tous leurs voyages sous la puissante protection de Notre-Dame de Lourdes et St-Antoine.

La cérémonie de la Bénédiction des autos aura lieu immédiatement après la messe de 11 heures, a.m. — A cette occasion, tous les automobilistes qui le désirent peuvent s'inscrire dans la Confrérie de St-Christophe pour en gagner les multiples avantages spirituels et matériels.

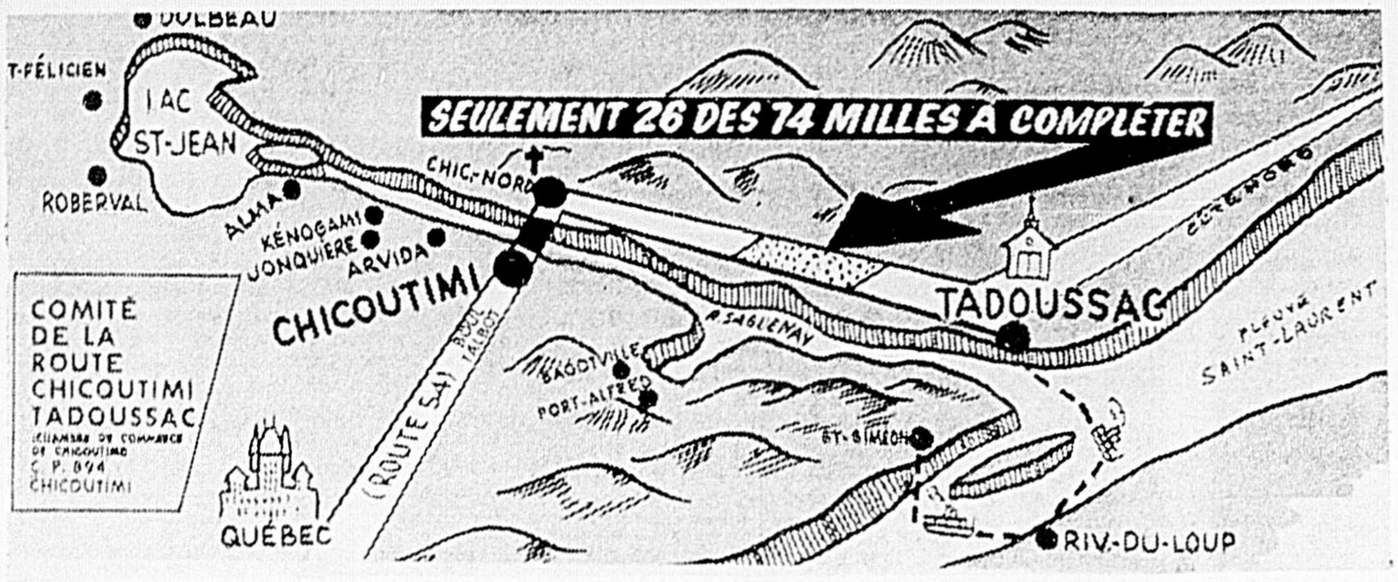
Un arbitre patronal pour Chicoutimi

Conformément aux dispositions de la loi, consernant les corporations municipales et leurs employés, le Conseil de Chicoutimi a désigné, lundi comme arbitre patronal, M. Arthur Matteau, spécialiste en relations industrielles de Montréal. Si un conseil d'arbitrage doit se réunir, M. Matteau représentera alors la ville de Chicoutimi.

au Québec
la VIE a ses bons moments
et MOLSON
les rend meilleurs!

Le plaisir de lire

BRIGITTE CHOISIT L'ESPERANCE
Un nouveau titre de votre auteur préféré
BRIGITTE CHOISIT L'ESPERANCE
par
Berthe BERNAGE
En vente à
LA LIBRAIRIE REGIONALE Inc.
461 est, rue Racine
CHICOUTIMI
543-1553



Le comité de la route Chicoutimi-Tadoussac de la Chambre de commerce de Chicoutimi va inaugurer, au début de la semaine prochaine, sa grande campagne de publicité pour le parachèvement de sa route. Nous reproduisons ici l'entête de tout le papier à lettre qu'utilise le comité dans sa correspondance avec l'extérieur. La carte qu'on y représente, reproduite en couleurs attrayantes, indique bien le but immédiat de la campagne.

Accident malheureux

Un malheureux accident s'est produit, dimanche soir, vers 8 heures, à l'angle des rues St-Hubert et St-Pierre, à Jonquière. Un jeune cycliste de Berry, comté de Compton a été heurté par une automobile et il souffre d'une fracture à une jambe. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Jonquière par la voiture de la Police municipale. Le blessé, Gérald Larose, est âgé de 16 ans. Au moment de l'accident, il se trouvait à bicyclette avec le révérend Père Lupien, qui forme précisément les jeunes à la sécurité routière, et un compagnon. Ce garçon était venu dans la région pour donner des cours de cyclisme aux jeunes.

Noyade au lac St-Léon

Un jeune homme de 19 ans s'est noyé jeudi après-midi, dans le lac St-Léon, à St-Léon. Il s'agit de M. Normand Harvey, fils de M. Eugène Harvey, restaurateur, d'Alma.

Le jeune homme faisait une promenade en chaloupe avec son amie. Ils s'étaient arrêtés sur le bord d'une petite île. L'embarcation est partie à la dérive, et le jeune homme se lança à la nage pour la ramener sur le rivage. Excellent nageur, il parcourut ainsi environ un quart de mille, puis à bout de force probablement il disparut sous l'onde. Après une heure et demie de recherches, les hommes-grenouilles de la maison Gravel et Fils de Chicoutimi, ont réussi à repêcher le corps. Le lac a une profondeur de cinquante pieds à cet endroit.

La dépouille mortelle du jeune homme est exposée au salon de la maison Paul Bergeron à Alma.

On compte maintenant 27 noyades, cette année, dans la région. Il s'en est produit trois depuis vendredi de la semaine dernière.

Nous publions toutes les lettres jugées d'intérêt que nos lecteurs veulent bien nous écrire, pourvu qu'elles ne soient pas diffamatoires et ne pèchent pas par excès de longueur. Toute lettre publiée est sous la responsabilité personnelle de son auteur et ne reflète pas nécessairement l'opinion de la rédaction ni des éditeurs du Progrès du Saguenay.

Une invention pour combattre les bactéries

Un Canadien français du Québec, M. Léopold Filion a rendu public ces jours derniers, les détails d'une invention qui révolutionnera notre conception de la lutte aux bactéries. Homme de son temps il fait entrer avec des résultats concluants l'électronique dans la guerre que de plus en plus nous devons livrer à la pollution.

Découverte sensationnelle, elle ouvre la voie à d'innombrables applications dans le domaine de la prévention des maladies d'origine microbienne.

M. Léopold Filion est né à Montréal, et il a épousé une Néo-Canadienne d'origine ukrainienne. Il a fait ses études au Séminaire de Joliette et après plusieurs années en optique et passe par suite dans le domaine qui l'a conduit par des études post universitaires au Laboratoire Westinghouse, à Bloomfield New-Jersey, a des recherches sur la contamination.

Résident depuis quelques années du beau comté des deux Montagnes, dont il a fait sa patrie, il avait souvent été troublé par le problème de la pollution des eaux dans cette région située si près de Montréal, et alimentée par des puits.

C'est d'abord avec la seule idée d'être utile à ses concitoyens qu'il aborda des études qui n'étaient pas proprement parler du domaine de l'optométrie, mais qui devaient dans son cas, de par leur importance, s'y substituer entièrement.

De retour à Montréal, déjà en possession d'une idée géniale qu'il s'agissait maintenant de développer, il fut puissamment encouragé dans son travail et ses recherches par un grand biologiste bactiologiste professeur Edward Brochu de l'Institut agricole d'Oka qui réalisant toute l'importance de la découverte lui apporta son appui.

Il a fallu à l'inventeur deux ans de travail et de persévérance pour la mise au point d'un appareil qui par l'électronique rend l'eau absolument stérile et pure. C'est une découverte qui est jugée de la plus haute importance par le monde médicale et par ses institutions.

Au cours des six derniers mois l'Université de Montréal a expérimenté avec le stérilisateur d'eau Allsafe dont il ne se dit que du bien. L'hôpital St-Luc de Montréal, a déjà commandé les siens dont sera équipé le système d'air conditionné qui communique aux salles d'opérations. Ces appareils sont fabriqués à St-Eustache sur le lac sous l'étroite surveillance de M. Filion.

M. John Zauhar obtient une Maîtrise

M. John Zauhar, Bachelier ès Sciences de l'Université de Columbia de New York, vient d'obtenir avec Grande Distinction sa Maîtrise ès Arts avec mention en Education Physique et Administration de la Récréation. M. Zauhar s'est vu attribuer un Fellowship de l'Amicale de Columbia, et s'est qualifié par son application pour être membre actif de Kappa Delta Pi, une Organisation honorifique en éducation. Il s'est également mérité l'attribution d'une bourse de $4500 offerte par le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-Etre social. John est le fils de M. et Mme Joe Zauhar et le gendre de M. et Mme Herman Bélanger, tous d'Arvida.

De nouveaux bureaux

La Police municipale de Port-Alfred devrait occuper ses nouveaux bureaux à la fin d'août ou au début de septembre. Très à l'étroit présentement, la Police disposera de tous les locaux nécessaires avec les agrandissements qui sont en cours présentement.

A Chicoutimi

La C. scolaire favorable au projet

La Commission scolaire de Chicoutimi a accordé son appui, comme le Conseil municipal, au projet de fondation, dans notre région, d'une école de musique affiliée au Conservatoire provincial de musique. Le comité d'organisation compte sur l'appui de tous les corps publics de la région dans les démarches qu'il a entreprises auprès des autorités provinciales et de la direction du Conservatoire.

27e noyade

La 27e noyade de l'année dans la région a été enregistrée mardi après-midi, un peu avant 3 heures, alors que Mlle Anna-Marie Emhoff, de Jonquière, a été emportée par le courant au pied du barrage sur la rivière Chicoutimi, près du pont de la rue Price. Agée de 22 ans, elle était la fille de M. André Emhoff et de dame Gracia Turgeon, du 384, rue St-Rémi, à Jonquière.

On a rapporté que la jeune fille, qui était serveuse de table à l'Hôtel Chicoutimi, s'était assise sur le bord d'un rocher, et qu'elle a glissé et est disparue sous l'onde. Le corps a été repêché vers 5 heures.

La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Nauld et Girard rue St-Aimé à Jonquière.

Deuxième assemblée annuelle

L Caisse d'Epargne des Epiciers du Saguenay tenait ces jours-ci sa deuxième assemblée annuelle.

Les succès croissants enregistrés par cette heureuse initiative lui permettent de payer sur les argents déposés un intérêt de 4%.

Le nombre des déposants a doublé au cours de l'année et les prêts consentis ont permis à plusieurs épiciers d'améliorer considérablement leur entreprise.

L'élection des nouveaux chargés d'office donna les résultats suivants: Direction: président, M. Gilbert Brassard de Chicoutimi, vice-président, M. J.J. Brassard de Jonquière, gérant-comptable, M. P.-E. Simard de Chicoutimi-Nord, secrétaire, M. André Brassard de Jonquière. Directeurs: MM. Marcel Pelletier de Jonquière, Raymond Dubé d'Alma, Rodolphe Lefebvre de St-Félicien, Ls-Philippe Tremblay d'Arvida, Marc Côté de Chicoutimi. Comité de Crédit: MM. J.-E. Maltais de Jonquière, J.-Arthur Beaulieu de Chicoutimi, J.-Hector Tremblay de Chicoutimi-Nord. Comité de surveillance: MM. Robert Munger de Chicoutimi, Louis-Georges Fortin d'Arvida, Jérémie Desgagné, d'Hébertville Station.

Vol d'un coffre-fort

Des voleurs, qui s'étaient introduits par effraction, la semaine dernière, au restaurant Fontainebleau, de Chicoutimi, ont emporté le coffre-fort et son contenu, soit une somme d'environ $800. Entrés par une fenêtre, ils sont sortis par la porte de la cuisine avec leur précieux butin. Le service d'investigation de la Sûreté municipale, dirigée par le sergent Marcel Vaillancourt, poursuit une enquête à la suite de ce vol particulièrement audacieux.

Pas question du centre d'accueil de Chicoutimi

Il est peu probable que Chicoutimi obtienne en 1962 le centre d'accueil pour personnes âgées, qui a déjà été annoncé comme réalité, il y a maintenant longtemps de cela.

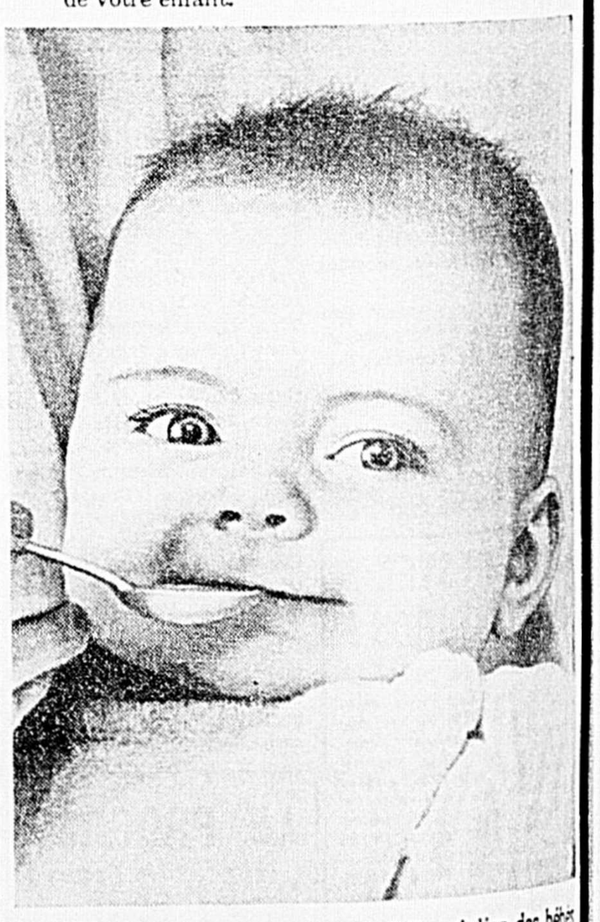
Le ministre de la Famille et du Bien-Etre social a annoncé la construction prochaine de centres du genre pour Louiseville ($1,300,000), Trois-Pistoles ($1,200,000) et Drummondville ($2,000,000). A St-Vallier, près de Montréal, le ministre prévoit dépenser $100,000 cette année.

De celui de Chicoutimi, il n'en a pas été question.



la commodité et... *la valeur nutritive*

Mise à part la commodité appréciable qu'apportent pour vous les contenants Gerber votre bébé, lui, profitera de la qualité des aliments en purée Gerber. C'est parce qu'ils sont spécialement préparés sous vide pour leur garder leurs valeurs nutritives. Il aimera la saveur et les couleurs naturelles de ces aliments de qualité qui les ont faits les préférés des bébés. Tous sont préparés avec un soin scrupuleux par des spécialistes qui travaillent uniquement pour obtenir la meilleure valeur nutritive dans l'intérêt de votre enfant.



Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

ALIMENTS Gerber POUR BÉBÉS

NIAGARA FALLS, CANADA

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CITE DE CHICOUTIMI

REGLEMENT NO 633 concernant l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité du Village de la Rivière-du-Moulin.

ATTENDU qu'il y a eu une erreur dans la description d'une partie de la limite Sud-Ouest de la Municipalité de Village de la Rivière du Moulin, le séparant de la Cité de Chicoutimi;

ATTENDU que le territoire ci-après décrit a toujours été considéré comme faisant partie de la Municipalité de la Cité de Chicoutimi depuis son annexion de la Municipalité du Canton Chicoutimi en 1949;

ATTENDU que la Cité de Chicoutimi a fait les dépenses à capital nécessaires, depuis cette annexion, pour y installer tous les services municipaux de rues, d'aqueduc, d'égout, d'éclairage et de protection contre incendies;

ATTENDU que les citoyens inclus dans ce territoire ont toujours acquitté les taxes municipales et scolaires à la Cité de Chicoutimi;

ATTENDU que les Conseils de la Cité de Chicoutimi et du Village de la Rivière-du-Moulin ont approuvé unanimement la fixation et la description de la limite Sud-Ouest corrigée séparant les deux municipalités;

IL EST, PAR LE PRESENT règlement, décrété et statué que le territoire ci-après décrit est annexé pour fins municipales et fait désormais partie de la Cité de Chicoutimi, et ce sans aucune condition financière ou autrement. Le territoire ainsi annexé fait partie intégrante du Quartier Est de la Cité de Chicoutimi.

DESCRIPTION:

Tout ce terrain formé d'une partie des lots 67, 68, 69 et 70A, avant subdivision, Rang I, N.E.C.S., au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, comprise entre la limite actuelle sud-ouest de la municipalité de village de la Rivière-du-Moulin, et celle proposée et ci-après décrite: —

Partant dans la limite sud-ouest de la municipalité de village de la Rivière-du-Moulin, dans la ligne séparant les lots 66 et 67, du dit Rang I, dans l'enlignement sud-ouest d'un chemin public situé immédiatement au sud-ouest de la Rivière-du-Moulin, à une distance de quatorze chaînes et trente et une mailles (14.31 chs) au sud-ouest de la ligne séparative des Rangs I et II; de là, vers le nord-ouest, une ligne parallèle à la dite ligne séparative des Rangs I et II, sur une distance de cinq chaînes et trente mailles (5.30 chs); de là, vers le nord, une droite allant rejoindre la ligne séparative des lots 67 et 68, du dit Rang I, à une distance de cinq chaînes et soixante mailles (5.60 chs) au sud-ouest de la ligne séparative des Rangs I et II; de là, vers le nord-ouest, à travers les lots 68, 69 et 70A, du dit Rang I, parallèlement à la ligne séparative des Rangs I et II et distante de cinq chaînes et soixante mailles (5.60 chs) de celle-ci; de là, vers le sud-ouest, en suivant la ligne séparative des lots 70A et 71A une distance de dix-huit chaînes et soixante et onze mailles (18.71 chs), lequel point est situé dans la limite actuelle sud-ouest de la municipalité de village de la Rivière-du-Moulin. Le tout tel que montré sur le plan No 261 de l'arpenteur Paul Nadeau, en date du 18 juin 1962.

APPROUVE par une résolution du Conseil de la Cité de Chicoutimi lors d'une séance régulière tenue en la salle de l'hôtel de ville de la Cité de Chicoutimi le troisième jour de juillet mil neuf cent soixante-deux.

LE PRESENT REGLEMENT entrera en vigueur après approbation par le Conseil des deux corporations de la Cité de Chicoutimi et de la Municipalité de la Rivière-du-Moulin et par le Lieutenand-gouverneur en conseil.

ROSAIRE GAUTHIER
maire

GASTON CARRIER
greffier.

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
CITY OF CHICOUTIMI

ORDER IN COUNCIL NO. 633 concerning the annexation of part of territory of the Municipality of the Village of Rivière du Moulin.

WHEREAS there exists an error in the description of a part of the south-west limits separating the Municipality of the Village of Rivière du Moulin from the City of Chicoutimi;

WHEREAS the territory hereunder described has always been considered as forming part of the Municipality of the City of Chicoutimi since its annexation of the Municipality of Chicoutimi Canton in 1949;

WHEREAS since this annexation, the City of Chicoutimi has effected the necessary capital expenses to install all municipal services including streets, water, sewer and lighting facilities and fire protection;

WHEREAS all the citizens of this area have always paid their municipal and school taxes to the City of Chicoutimi;

WHEREAS the members of the Council of the City of Chicoutimi and the Village of Rivière du Moulin have unanimously approved the corrected lay-out and description of the South-west boundary line separating both municipalities;

IT IS BY THE PRESENT ORDER IN COUNCIL decreed and ordered that the territory hereunder described is for municipal means annexed to and now forms part of the City of Chicoutimi, and this without any financial or other conditions whatsoever. The territory thereby annexed entirely forms part of the eastern ward of the City of Chicoutimi.

DESCRIPTION:

All that piece of land formed by a part of lots 67, 68, 69 and 70A, before subdivision, of North-Eastern Range I south side, of the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Chicoutimi, contained between the present South-western boundary of the Municipality of the Village of Rivière du Moulin, and that presently proposed and described as follows: —

Starting from the south-west boundary of the Municipality of the Village of Rivière du Moulin, along the boundary line between lots 66 and 67 of said Range I in the south-westerly direction of a public highway situated immediately south-west of Rivière du Moulin at a distance of 14.31 chains to the south-west of the Rivière du Moulin at a distance of 14.31 chains to the south-west of the boundary line parallel to the said boundary line between Range I and II for a distance of 5.30 chains; thence, northerly on a straight line reaching the boundary line between lots 67 and 68 of said Range I to a distance of 5.60 chains south-west of the boundary line between Rang I and II,; thence, north-westerly across lots 68, 69 and 70A of said Range I parallel to the boundary line between Ranges I and II and distant of 5.60 chains from this line; thence south-westerly following the boundary line between lots 70A and 71A a distance of 18.71 chains, which point is situated in the present south-western limits of the Municipality of the Village of Rivière du Moulin as shown on plan No. 261 prepared and drawn by Mr. Paul Nadeau, land surveyor, and dated 18th June 1962.

APPROVED by a resolution in-Council of the City of Chicoutimi at a regular meeting held in the City Hall of the City of Chicoutimi, on the 3rd day of July 1962.

THE PRESENT ORDER will become in force after approval by the Councils of both corporations of the City of Chicoutimi and the Municipality of Rivière du Moulin and by the Lieutenant-Governor in-Council.

ROSAIRE GAUTHIER
Mayor

GASTON CARRIER
City Clerk

naissances

M. et Mme Maurice Tremblay née Rollande Ringuette de Chicoutimi font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 10 juillet et baptisé le 15, sous les prénoms de: Joseph-Cyrille-Roger.

Parrain et marraine: M. et Mme Cyrille Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse: Mme René Tremblay, également tante de l'enfant.

M. et Mme Jacques Gravel née Lina Roussel de Chicoutimi-Nord, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur premier enfant, un fils né le 3 juillet et baptisé le 11, sous les prénoms de: Joseph-Raymond-Luc.

Parrain et marraine: M. et Mme Raymond-Marie Gravel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Roussel, grand-maman de l'enfant.

M. et Mme Jean-Baptiste Gauthier née Thérèse Tremblay de Chicoutimi-Nord, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 27 juillet et baptisé le 21, sous les prénoms de Joseph-Georges-Adrien-Pierre.

Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Girard, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse: Mme Georges-William Gauthier, grand-maman de l'enfant.

M. et Mme Jean Robertson née Thérèse Gingras de Chicoutimi, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 17 juillet et baptisé le 22, sous les prénoms de: Joseph-Vienney-Jean-Guy.

Parrain: M. Vienney Tremblay, ami de la famille; marraine: Mlle Jeanne-Mance Robertson, grand-maman de l'enfant.

M. et Mme Maurice Gagné née Gabrielle Tremblay de Chicoutimi, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 12 juillet et baptisé le 22, sous les prénoms de: Joseph-René-Egide.

Parrain et marraine: M. et Mme René Tremblay remplacés par la circonstance par M. Olivier Gagné et Mme Léonard Gagné, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse: Mlle Clémence Gagné également tante de l'enfant.



LES JEUNES CANADIENS DE L'OUEST MANGENT LA TARTE AUX BLEUETS DU SAGUENAY... Le maire Hays de Calgary et les autorités du Stampede ont fait don de la tarte aux bleuets géante du Saguenay aux enfants infirmes et aux orphelins de Calgary. Dans une cérémonie qui s'est déroulée sur la terrasse du Calgary Crippled Children's Hospital et en la présence d'une fanfare de Lindsay, Ont., les deux délégués de CKRS, les dignitaires de la ville et les autorités de l'Hôpital ont procédé à la présentation de la tarte gigantesque aux enfants infirmes et aux enfants de l'Orphelinat du Père Lacombe. De g. à dr.: Mlle Elizabeth Stileman, attachée aux relations extérieures de l'Hôpital de Calgary, M. Maurice Petit du Poste CKRS, Dr Howard Wright, président du comité de réception du Stampede, M. Ted Duncan, pro-maire de Calgary, Garde Barry Johnson, M. Victor Bryce, gérant de l'hôpital, M. Guy Boivin, gérant de CKRS-Radio ainsi que de nombreux enfants infirmes en chaises roulantes ou en béquilles. On sait que cette tarte géante aux bleuets fût une présentation des autorités de CKRS à l'occasion du 50e anniversaire du Stampede de Calgary. A cette occasion, le drapeau aux couleurs du Saguenay flottait sur le mât de l'Hôpital de Calgary.

Me Jean-Noël Tremblay, professeur à l'université?

Inspection

Le lieutenant-colonel H.-D. Forget, de Montréal, a procédé à l'inspection du corps des Frontiersmen de la région, à l'occasion du congrès tenu à Jonquière. M. Forget a déclaré qu'il était particulièrement satisfait de la tenue de ce groupe fondé l'an dernier seulement.

Une nouvelle d'un correspondant de Québec, publiée dans un quotidien de Montréal, mentionne certaines rumeurs concernant M. Jean-Noël Tremblay, ancien député de Roberval aux Communes. Selon ce journal, M. Tremblay aurait entrepris des démarches afin de retourner à l'enseignement à l'Université Laval.

On signale aussi une autre rumeur, voulant que l'ancien député de Roberval s'occupe "des publications de la Cité catholique dont la haute direction se trouve à Québec".

Don de $1,000 à la S. Historique du Saguenay

La Société Historique du Saguenay vient de recevoir un don de $1,000 des exécuteurs testamentaires de Mlle Lauretta Dumais, qui était infirmière à l'Unité Sanitaire de Chicoutimi. Dans son testament, Mlle Dumais avait eu une pensée particulière pour cette société à laquelle Mgr Victor Tremblay apporte tant de dévouement et tant d'énergie. Peut-être que ce geste servira d'inspiration à d'autres généreux donateurs.

La police est de plus en plus sévère

La lutte contre l'admission des jeunes dans les bars ou les grills des hôtelleries de la région se poursuit méthodiquement par la Sûreté provinciale. Des descentes ont été faites récemment à Dolbeau et à Mistassini. Jeunes en bas de 20 ans et propriétaires des hôtelleries en cause seront soumis aux rigueurs de la loi.

La date fixée par le gouvernement

La date d'ouverture de la cueillette des bleuets sur les terres de la Couronne va être fixée par le gouvernement, cette année. Les barrières ne seront ouvertes aux cueilleurs alors seulement que les petits fruits bleus seront suffisamment mûrs.



Nouvelle paroisse à Dolbeau

Une nouvelle paroisse serait fondée prochainement à Dolbeau. Bien qu'aucune annonce officielle n'en ait été faite encore, à Dolbeau on considère cette fondation comme assurée. La paroisse, qui porterait le nom de St-Jean-de-la-Croix, serait confiée aux révérends Pères Maristes qui sont déjà établis à l'Institut St-Georges, à Chicoutimi, ainsi qu'à Roberval. La nouvelle paroisse compterait à ses débuts au-delà de 2,000 âmes.

Le secrétaire entre en fonction

Le secrétaire du service d'investigation de la Sûreté municipale de Jonquière doit entrer en fonction aujourd'hui. Le nouveau secrétaire est M. Normand Boily, qui était déjà au service de la ville. Le maire, M. Paul Cantin, mentionnait hier que le Conseil veut permettre au service d'investigation de consacrer encore plus de temps aux enquêtes et au travail d'investigation proprement dit. Voilà pourquoi, ce service aura son propre secrétaire. Le capitaine Gérard Giroux dirige ce service.

Les Jeunes Explorateurs en visite au Lac St-Jean

Une soixantaine de Jeunes Explorateurs du Cap Jaseux, au nord-est de Chicoutimi, vont consacrer deux journées, cette semaine, à une visite au Lac-St-Jean, en compagnie de leurs professeurs. Ces jeunes viennent de divers collèges de la Province. Afin de bien profiter de leur voyage, ils avaient invité Mgr Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, à leur donner une causerie familière sur la région qu'ils s'apprêtaient à visiter.

Un comité de finances

L'une des premières préoccupations du grand Conseil municipal d'Alma a été la formation d'un comité de finances. Ce comité, dont la présidence a été confiée à M. Paul-Emile Harvey, est composé des quatre maires des villes fusionnées.

Roberval fait sa part

La ville de Roberval a souscrit une somme de $1,000 pour la 8e traversée annuelle du lac St-Jean. La ville a aussi construit un débarcadère près du quai de Roberval. Par ailleurs, les nageurs feront le tour du brise-lames à leur arrivée, lors de la traversée du lac, le 4 août prochain.

SENTENCE PORTEE EN APPEL

Tel que prévu depuis quelque temps déjà, les procureurs de Claude Ouellet et Hervé Duval ont porté en appel la sentence du juge les condamnant à plusieurs années de pénitencier pour un bold-up qu'ils auraient commis. Il restera maintenant à attendre le jugement de la Cour du Banc de la Reine.

Des progrès...

(suite de la 4e page)

$19,114 - pour l'année précédente, ont porté le total de l'assurance vie en vigueur à $17,130,866 - au 31 décembre dernier.

Dans son rapport aux actionnaires, Monsieur John Murdock président fait ressortir que l'actif du bilan consolidé figure aux chiffres sans précédent de $3,700,892 - au 31 décembre 1961 contre $2,372,160 - à la fin de 1960. Une analyse de cet actif révèle pour $696,263 - d'espèces en caisse, en banque et en dépôt, pour $1,649,924 - de valeurs de placement contre $444,786 - et $753,662 - respectivement pour 1960.

Comme on sait cette institution financière fonctionne sous sa forme actuelle depuis le 1er janvier 1958 seulement, bien que fondée en 1943. C'est en 1957 qu'elle passa sous le contrôle de Monsieur John Murdock et ce dernier ne tarda pas lui donner l'essor qui anime toutes ses entreprises. Dès le 15 juin 1960, la compagnie ajouta un département d'assurance-vie à ses opérations d'assurance générale.

A la suite de la grande expansion de ses affaires, l'Union Canadienne a ouvert de nouvelles succursales l'an dernier à Trois-Rivières, Sherbrooke, Rivière-du-Loup, Alma et dans le Lac St-Jean, en plus d'en posséder à Chicoutimi. Le siège social de la compagnie est maintenant installé dans son nouvel immeuble, des plus modernes et fort spacieux, qui vient d'être érigé sur le Boulevard Talbot dans la vieille capitale. Toute cette réorganisation laisse entrevoir que l'avenir témoignera encore davantage de la vitalité et de la solidité financière de la compagnie.

Heureuse initiative

La Coopérative agricole de St-Ambroise a pris une initiative qui lui a valu de chaleureuses félicitations. Elle a tenu une réunion d'étude à laquelle ont participé une cinquantaine de membres, dont une trentaine étaient accompagnées de leurs épouses. Les sujets traités étaient la coopération et l'organisation d'une coopérative paroissiale. M. Jean-Nil Girard a présidé l'assemblée. Un goûter a été servi par un groupe de dames afin de permettre aux membres de fraterniser davantage.

Un congrès bien réussi

Une association qui réunit plus de 700 de ses membres dans un congrès régional, est une organisation particulièrement vivante et agissante. C'est ce qu'ont réussi les cercles des Dames fermières, la semaine dernière. Elles ont tenu leurs assises annuelles à la ferme expérimentale de Normandin où elles ont reçu l'accueil le plus chaleureux.

"Bingo" monté...

(suite de la 1ère page)

vé Duval et Gédéon Bolduc.

Les conclusions du rapport signé par M. René Delisle sont qu'il existe des gardes incompétents qui devront être remplacés incessamment et que le nombre de ceux-ci devrait être augmenté. De plus, deux sergents devraient être nommés pour remplacer le gouverneur de la prison, quand celui-ci doit s'absenter.

Deux clubs...

(suite de la 9e page)

deux grosses équipes.

ARMAND BOURDON, est d'avis que son équipe va livrer une chaude lutte à Arvida pour l'obtention du 4e rang; d'après lui son équipe aurait demeuré dans la course au championnat, si certaines équipes n'auraient pas bénéficié de la venue de nouveaux joueurs.

BOYD ARSENEAULT, pense que les cinq clubs seront dans la lutte jusqu'à la fin; cependant, il considère des chances au Chicoutimi de remonter la pente pour ainsi prendre l'initiative. Arseneault est d'avis qu'Alma sera un adversaire de taille pour le Chicoutimi.

La Commission...

(suite de la 1ère page)

après quatre rencontres seulement, une convention collective avec ses instituteurs. Les commissaires ont alors déclaré qu'ils étaient las d'attendre plus longtemps que la Fédération agisse en leur nom.

Une autre commission scolaire de la région aurait aussi l'intention de négocier séparément avec ses instituteurs. Autre expulsion en perspective.

Quoiqu'il en soit, nous saurons le tout lors de la réunion prochaine de l'Union diocésaine. Entretemps, nous devons nous borner à nous demander si les gens de Chicoutimi présenteront la résolution de demande d'expulsion qu'un commissaire de l'endroit a mis de l'avant cette semaine.

Expulsion ou non, on sent un malaise chez les commissions scolaires de la région à la suite de l'hérésie d'Arvida, et on se demande, en certains milieux, s'il n'y va pas du prestige de la Fédération diocésaine d'appliquer des sanctions... si, bien entendu, Arvida considère l'expulsion comme une sanction!

INGENIEUR DE
EFFICIENT EQUIPMENT Inc.
DE CHICOUTIMI A L'O.N.U.



Un ingénieur de EFFICIENT EQUIPMENT Inc. M. RUDOLPH VIT, reçoit cette semaine un honneur insigne et bien mérité. Deux secteurs différents de l'O.N.U., qui tiennent une conférence de six jours à Genève, ont demandé à M. Vit d'agir comme spécialiste sur le sujet suivant: "Exploitation et tronçonnage des bois de petites dimensions par des machines intégrées".

M. Vit, qui est marié et père de deux jeunes garçons, est au pays depuis 13 ans et sur la Côte Nord depuis 1952. Originaire de Tchécoslovaquie, il compléta ses études universitaires en Europe et se spécialisa dans les opérations forestières.

Il conquit de nouveaux honneurs à l'Université Laval en 1960, quand il défendit sa thèse de maîtrise sur le sujet: "An attempt to decrease pulpwood cost through full tree logging in Eastern Canada". Déjà, il y a plusieurs années, il avait en tête son projet d'invention, mais il lui manquait les capitaux pour construire le prototype. Il fut à l'emploi de la Donnacona Paper pendant un an, puis passa au service de la Quebec North Shore Paper pour une période de 9 ans. A l'heure actuelle, il assure la gérance du bureau chef de la société "EFFICIENT EQUIPMENT" où il se trouve dans son élément, puisqu'il se spécialise dans l'équipement Bombardier qui sert normalement de base à son invention.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'OUTILLAGE LE PLUS MODERNE EMPLOYE DANS LES CHANTIERS,
VOYEZ
EFFICIENT EQUIPMENT Inc.
Boul. Talbot, Chicoutimi. Tél.: 549-2024

LÉO QUENNEVILLE
VOTRE DISTRIBUTEUR
Dow
À CHICOUTIMI
présente à la TV
COMPOSEZ
999
UNE PLEINE DEMI-HEURE
DE "SUSPENSE" ET D'ACTION
LE SAMEDI À 10 h. 30 P.M.
et aussi...
EN PRIMEUR
CINÉ-FESTIVAL
Dow
DRAME, MYSTÈRE, COMÉDIE
AVENTURES, "WESTERNS"
LE MERCREDI À 8 h. 30 P.M.
au
CANAL 12-CKRS-TV

Dans tous les stades ——— augmentation des assistances

Cote du baseball senior à la hausse

Les déclarations des dirigeants de clubs de la Ligue Senior de Baseball du Saguenay concordent pour dire que le circuit connait actuellement une popularité accrue et au train où vont les choses on établira des records d'assistance dans la Ligue en 1962.

En effet, dans toutes les villes du circuit Vaillancourt, il y a augmentation dans les assistances présentement et le public se fait de plus en plus nombreux aux rencontres régulières.

A Chicoutimi, on mentionne que les assistances actuelles dépassent le chiffre de l'an dernier à pareille date. A Jonquière, le début de saison a été lent, mais depuis trois semaines, les amateurs viennent en plus grand nombre et le chiffre actuel se compare à celui de l'an dernier. A Arvida et à Kénogami, les assistances ont augmenté légèrement et on espère que la deuxième moitié de saison sera aussi fructueuse que la première, sinon plus. A Alma, même après la saison exceptionnelle de l'an dernier, les amateurs sont venus aux rencontres locales encore en plus grand nombre.

Au train où vont les choses, les prédictions du président Aibéric Vaillancourt au début de la campagne vont se réaliser. Le président a prédit que pour la première fois dans son histoire, la Ligue attirerait en 1962 soixante mille personnes et plus dans les cinq stades du circuit. On sait que l'an dernier, les cinq équipes ont attiré 56 mille personnes environ.

Pour obtenir ce commentaire, nous avons consulté principalement les gérants des équipes, notamment Maurice d'Amours, à Chicoutimi; Raymond Gagné, à Alma; Paul Boily, à Kénogami, le président Gerry Bellemarre à Arvida et Richard Desmeules, à Jonquière.

Parmi les raisons qui militent en faveur de cet intérêt grandissant du Baseball, il y a: le début de saison formidable de 1962 alors que le spectacle a été plus à point que par le passé, une course au championnat très serrée et le bon équilibre des cinq clubs. Il y a également le renouveau créé par la venue de quelques joueurs de l'extérieur et aussi la qualité de quelques bonnes recrues locales qui ont fait le saut cette saison.

Potinons

C'est vendredi que la nouvelle salle de quilles de Jonquière ouvrira ses portes. Elle offre passablement les mêmes services que celle de NBC construite à Chicoutimi . . . avec moins d'allées cependant.

●

Ils seront donc rares ceux qui ne joueront pas aux quilles à l'automne prochain.

●

Pour être un peu plus de notre temps, disons que la Chambre de commerce d'Arvida fait de louables efforts afin de doter cette ville d'une piscine intérieure.

●

A la suite d'un récent rapport d'un comité spécial de la Commission des loisirs d'Arvida, il est bien logique de penser que ce projet sera retardé pour plusieurs autres années.

●

Et à Chicoutimi, à l'heure même que la piscine de la Place d'Armes de Chicoutimi est en construction, la paroisse St-Antoine révèle un projet de piscine sur la Côte de la Réserve.

●

L'omnium de golf du Saguenay de Paul Fortin présenté au Club de golf de Chicoutimi est voué à un grand succès.

●

C'est qu'il offre des bourses alléchantes allant même jusqu'à $500 pour l'équipe gagnante. Il y avait un monde fou à la réunion de mardi soir.

●

Il n'y a que très peu de golfeurs qui "poussent" à Chicoutimi s'il faut en juger d'après la faible représentation de Chicoutimi au récent tournoi régional de golf junior de Port-Alfred.

●

Neuf seulement sur 88 étaient de Chicoutimi, tandis que le Saguenay Country Club en déléguait une trentaine de jeunes golfeurs.

●

Contrairement à ce que semble vouloir penser un propriétaire d'équipe de baseball, la tâche du journaliste sportif est précisément de "mettre son nez dans la marmite des autres".

●

Il a évidemment droit à ses opinions personnelles, surtout s'il signe ses écrits.

●

Un confrère a appris que les convalescences de Clermont Cloutier sont très courtes.

●

Comment se fait-il que Jules Blackburn des Athlétiques d'Alma qui a été expulsé de la rencontre d'étoiles de vendredi, n'a pas été suspendu?

●

Il semble bien que les jeunes de l'ouest de Chicoutimi ne doivent plus compter sur la piscine Richelieu pour cet été.

●

Les candidats aux postes de commissaires qui ont été informés de leur nomination depuis une assez bonne période, se demandent encore cette semaine quand sera convoquée la première assemblée de la Commission sportive de Chicoutimi.

●

Notre récent papier sur le "cas" d'Hélène Gagnon d'Arvida a été longuement commenté dans les milieux du golf féminin.

●

La plupart trouve la situation ridicule puisqu'un joueur junior n'a pas la liberté de jouer chez les professionnels.

●

Les amateurs de boxe se demandent à leur tour, quand sera présenté à Chicoutimi le champion Robert Cléroux.

●

Présentement, les Athlétiques d'Alma prouvent que leur place à la première position est bien méritée. Le club de Chicoutimi aura beaucoup à faire pour tenter de s'emparer de cette première place.

sur la pointe

Par Léonce Gaudreault

Les nageurs de classe internationale préfèrent le marathon du lac St-Jean à toute autre compétition

Le marathon de nage du lac St-Jean, soulève partout les commentaires les plus élogieux. Il est évident qu'une compétition sportive d'un jour et qui demande 364 jours de travail de préparation, ne peut faire autrement que d'attirer l'attention de par le monde.

A mesure que le grand jour de la compétition approche, je recueille ici et là, des commentaires les plus enlevants de la part de personnes qui sont habituées à assister à de grandes classiques sportives.

Tout est à l'échelle dans ce marathon international. Le fait que Radio-Canada (TV) daigne se déplacer à plus de 350 milles de Montréal pour suivre à l'intention de ses téléspectateurs, les différentes péripéties de l'événement exprime bien toute son importance. La qualité des participants à ce marathon de 24 milles consacre évidemment la classique parmi les grandes, disputées à travers le monde . . . tels que le Mans, la Coupe Stanley, la Coupe Grey, les Séries mondiales, etc. Ces nageurs viennent de pays aussi éloignés que l'Argentine.

La majorité de ces nageurs ont l'habitude d'inscrire leur nom au marathon annuel d'Atlantic City et encore dernièrement, ils déclaraient tous qu'ils préféraient concourir dans le marathon du lac St-Jean.

Tout ceci ne s'est pas fait sans effort. Car aujourd'hui, les organisateurs ont à administrer un budget dépassant $18,000 pour présenter cet événement touristique d'une valeur inestimable pour la région. Et les problèmes pour réunir cette somme importante, sont nombreux!

Les directeurs du Club aquatique doivent multiplier leurs démarches afin d'intéresser le plus grand nombre de municipalités s'échelonnant tout au tour du lac, à participer financièrement au succès de l'entreprise. Ils trouvent également leurs argents dans la générosité de services gouvernementaux et de commanditaires.

Tous les yeux de la province seront fixés sur leur rendez-vous du samedi 4 août au lac St-Jean. Il faudra donc que les gens du Saguenay se déplacent en plus grand nombre que par le passé afin d'assister à un événement sportif de portée internationale, se déroulant dans leur propre région.

Ce sera notre façon à nous d'aider les organisateurs à boucler leur impressionnant budget, en leur donnant des raisons de présenter l'événement aux gouvernements municipaux et provincial, comme un atout touristique puissant.

Don Roebuck arbitre du football

A sa dernière réunion tenue au Memorial Hall de Kénogami, la direction de la Ligue Intermédiaire de football, en accord avec les directeurs des équipes, a accepté une cédule de neuf rencontres. Les deux premières parties auront lieu dimanche, le 12 août à Jonquière et Chicoutimi, soit les chacune cinq fois cette saison.

Une délégation des hommes au gilet blanc et noir a aussi assisté à cette réunion et ils ont fait connaître leur nouveau président de l'Association. Il s'agit de M. Don Roebreck de Chicoutimi-Nord. Il succède à M. Germain Michaud dont le travail l'a amené à quitter la région.

Toutefois, le principal point discuté lors de cette séance fut l'organisation de la grande semaine de football fixée du 6 au 12 août. Le comité formé à cet effet, composé de Claude Vaillancourt comme premier responsable, assisté de Rémi Maltais d'Alma, de Gratien Boulianne d'Arvida, de André Hudon de Chicoutimi et du publiciste Bertrand Girard, a informé la direction de la Ligue des démarches qu'ils ont faites à ce sujet.

Ils ont contacté M. Lou Miller, le président des arbitres de la Q.R.F.U., et il leur a assuré sa présence pour les 11 et 12 août pour venir faire une clinique. Il sera accompagné d'un arbitre qui est prêt à officier dans l'une des parties d'ouverture. Ils sont aussi à organiser des cliniques dans les différentes villes de la région et ils pourront donner des cours de techniques sur films. Le programme officiel de cette semaine sera dévoilé sous peu.

La piscine Richelieu est toujours fermée



● LA PISCINE RICHELIEU de Chicoutimi est fermée aux enfants du quartier ouest de la ville, depuis le début de l'été, en raison d'un bris important de l'égout. Malgré les efforts des responsables, il semble bien que cette piscine qui a quinze ans d'existence, ne sera pas réouverte au public cet été. Les enfants retourneront probablement dans les dangereuses rivières Saguenay et Chicoutimi, à moins que quelqu'un décide d'apporter son effort à la réparation de la piscine.

Claude Lizotte une autre fois démissionnaire

Claude Lizotte a pris le monde sportif par surprise en annonçant sa démission de son poste d'instructeur du club de baseball Hamel Transport de Chicoutimi. La direction ne semblait pas aussi surprise car elle a immédiatement annoncé que Arthur Leduc, de Jonquière, avait été choisi comme successeur de Lizotte.

Celui-ci a prétexté des études de 15 jours à l'extérieur de la région, pour expliquer sa démission.

Ce n'était pas la première fois que Claude Lizotte se voyait dans l'obligation de retirer ses services comme moniteur de l'équipe plusieurs fois championne. Il avait à agir de même il y a quelques années, alors qu'il en était à sa première saison avec le club de Chicoutimi.

Claude Lizotte a assuré l'équipe de sa participation bien active comme joueur.

Quant à son successeur Arthur Leduc, il est bien connu pour avoir conduit l'équipe d'Arvida à son unique championnat de son histoire.

Tour-cycliste du Saguenay dimanche

Même s'il est fondé depuis neuf ans déjà, le Club Cycliste d'Alma Inc. ne fonctionne régulièrement que depuis deux ans et les dirigeants ne ménagent rien pour propager ce sport dans notre région. Dernièrement, ils se lancèrent dans une autre grande entreprise, soit l'organisation du TOUR CYCLISTE DU SAGUENAY.

Cette épreuve d'une distance de 75 milles aura comme points de départ et d'arrivée la cité d'Alma avec comme circuit le trajet Alma-St-Nazaire-St-Ambroise - Chicoutimi-Nord - Chicoutimi - Arvida - Jonquière - Larouche-St-Bruno-Alma. Elle débutera à midi juste, dimanche prochain et on prévoit accueillir les premiers participants vers les trois heures trente. Le signal du départ sera donné par Sa Majesté Angéline Première, en face de l'hôtel de ville d'Alma et la ligne d'arrivée sera située sur la rue Collard.

Le marathon est ouvert aux cyclistes de la région seulement sans distinction de catégorie sénior ou junior. Aucune limite de temps n'est fixée pour l'inscription, mais le montant est fixé à deux dollars pour celles qui parviendront avant vendredi, le 27 juillet, et à trois dollars par la suite. Ce montant ne couvre que le prix de l'assurance. Les cyclistes intéressés peuvent s'enregistrer à M. Ghislain Fortin, président de l'organisme ou encore au secrétaire, M. Bertrand Girard.

Leurs nuuméros de téléphone respectifs sont 662-9341 et 662-2719.

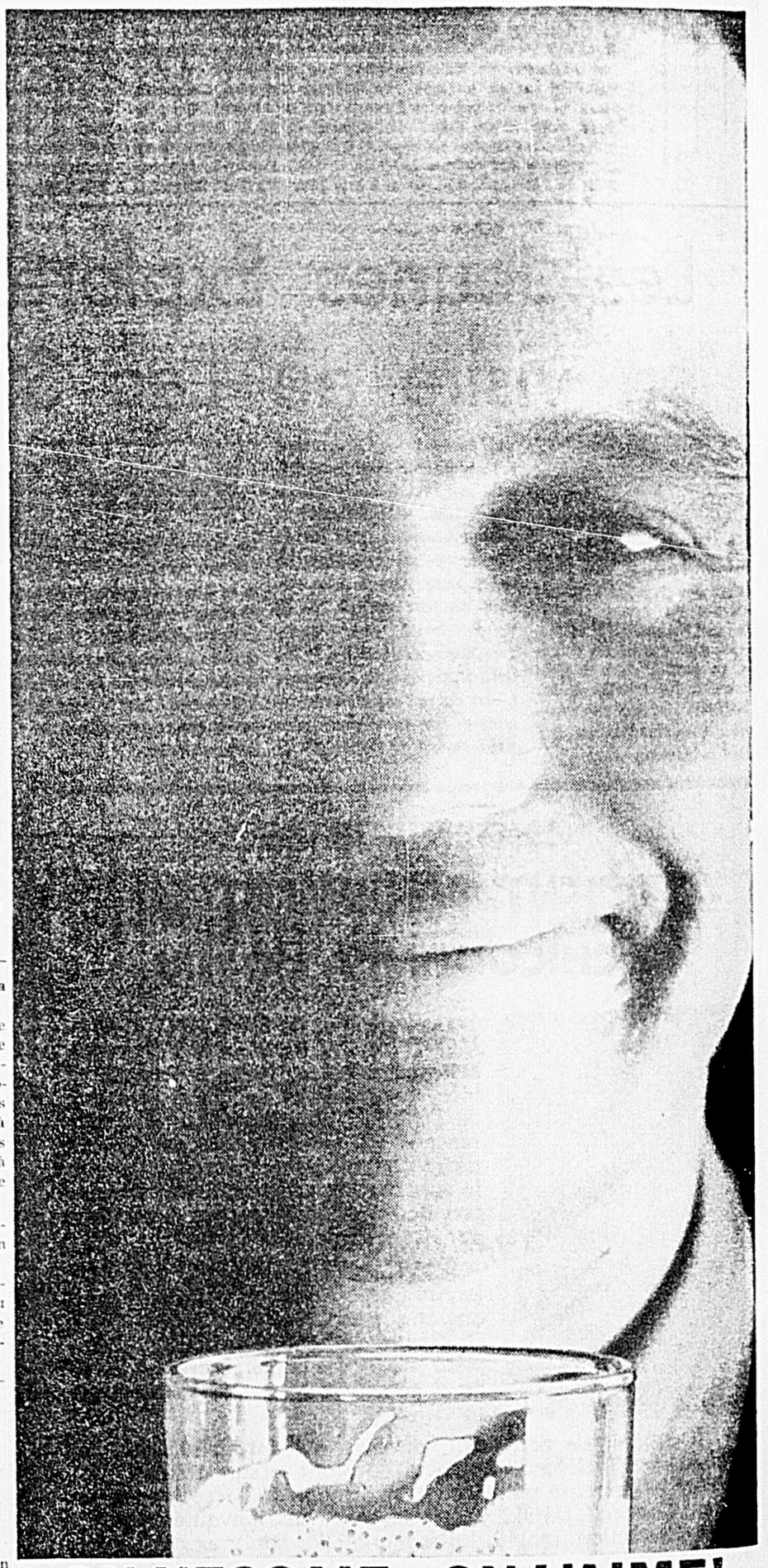
Pour organiser une manifestation sportive de cette importance, le Club Cycliste d'Alma devait songer à l'appui financier indispensable pour assurer le succès. Il a trouvé des collaborateurs bienveillants dans les personnes de Jack Bellemarre de Dolbeau, Paul Auprix d'Alma et Jacques Gagnon de Chicoutimi, représentants de la brasserie LABATT Limitée.

Le sportif Jack Bellemarre a consenti à verser un montant de $250 en bourse, en plus de donner quatre trophées aux quatre premiers arrivants. Pour sa part, Jacques Gagnon accordera trois trophées de sprints à Chicoutimi, Arvida et Jonquière.

Pour le bénéfice de tout le monde, voici les noms des quatre cyclistes qui se sont mérités les quatre trophées l'année dernière. Le champion est Yvon Fortin d'Alma avec un temps de 3.36.51 et fut suivi de Doris Gagnon de Chicoutimi 3.52.46, François Chassé de Dolbeau 3.52.52 et Normand Couture d'Alma 3.53.17.

Les autres à avoir terminé l'épreuve sont Jean Patenaude de Chambord, Julien Thivierge A., Jean-Eudes Guay A., Pierre Auger D., Rock Bergeron A., Gratien Lessard A., Serges GingrasA., Alfred Lavoie P. A.

Six des dix-huit partants n'ont pas complété l'épreuve, ce sont Jacques Auger, André Tremblay, Gilles Tremblay, Wilfrid Grondin, Jean-Guy Dallaire et Michel Ouellet.



ON L'ESSAIE...ON L'AIME!

SON BON GOÛT FAIT FOI DE TOUT. "UNE BLACK?... D'AC!"...DISENT MAINTENANT LES CONNAISSEURS.

BIÈRE Black Label CARLING

"UNE BLACK?... D'AC!" (D'ACCORD)

Championnat à Eddy Truchon — Absence de Ray White —



Mme Eddy Truchon s'empressant de féliciter le nouveau champion régional.

Eddy Truchon d'Arvida a été couronné le nouveau champion régional de golf en fin de semaine dernière au Saguenay Country Club d'Arvida. Il a complété des fiches de 83-77 pour un total de 160 pour les 36 trous de la compétition sportive réunissant 233 golfeurs. Bertrand Bouchard de Riverbend a fait aussi bien que lui avec des cartes de 81 et 79 (160), mais il a dû s'incliner au cours d'une ronde additionnelle d'un trou.

L'excellent Truchon succède à Ray White dArvida, comme champion golfeur de la région. White ne participait pas cette année au tournoi pour des raisons personnelles quil n'a pas voulu dévoiler.

La même égalité constaté au sommet a été établie pour les résultats "nets" avec Marcel Maltais et T.-E. Diquet présentant un total identique de 143. Un trou éliminatoire a cependant favorisé Marcel Maltais. La brasserie Molson commanditait encore la compétition.

Faits saillants de la semaine

18 JUILLET

● Roger Vallières d'Arvida surprend avec un 78 pour 18 trous à Port-Alfred et remporte le championnat junior de golf du Saguenay.

● L'américain Allei Lachance donne une première victoire au Hamel Transport de Chicoutimi.

19 JUILLET

● Alma surprend Chicoutimi avec un pointage de 21-6 et une 9e victoire de John Fluke.

● Un championnat difficilement gagné par Bagotville dans la Ligue régionale de tennis.

20 JUILLET

● Le club Tout-étoiles de la Ligue régionale de baseball dispose facilement des Athlétiques d'Alma (8 erreurs) par 11-5.

22 JUILLET

● Chicoutimi fait mieux qu'Alma et retient le Tout-étoiles à une victoire de 1-0.

23 JUILLET

● Paul Dufour, gérant du Palais municipal et instructeur du National a annoncé qu'il n'occuperait plus ces emplois à compter du 4 août.

● John Flukes remporte son duel contre Allie Lachance. Compte final: Alma 6, Chicoutimi 0.



LA CHANCE

ne suffit pas...

procurez-vous
l'Assurance Automobile Merit

ÉCONOMIE — Merit vous épargne temps, tracas et argent.
SERVICE — Les contacts personnels de Merit accélèrent le service et le règlement satisfaisant des réclamations.
SÉCURITÉ — Merit est une des plus importantes et des plus progressives compagnies d'assurance entièrement canadiennes.

VOTRE PROTECTION EST NOTRE BUT

Pour tous vos problèmes d'assurances: auto, feu, responsabilité personnelle,communiquez avec ...
543-9141
Claude Cantin, représentant des ventes
110, est rue Racine

MERIT INSURANCE COMPANY
Siège social — Montréal, Qué.
70 SUCCURSALES PARTOUT AU CANADA
Une des nombreuses compagnies de l'Industrial Acceptance Corporation

Merci à l'Institut St-Georges

"Loisirs de vacances" couronnés de succès

Une piscine peut être un attrait pour les jeunes estivants qui participent à des loisirs au grand soleil. Au début de la semaine, une centaine de jeunes étudiants de Chicoutimi n'ont pas été sourds à l'appel du professeur Lucien Brunel qui leur offrait un programme quotidien de loisirs comprenant une heure de bain dans la piscine intérieure de l'Institut St-Georges.

Les "loisirs de vacances" organisés par la Commission scolaire de Chicoutimi sont assurés d'être très populaires, depuis que Brunel a réussi à compléter son programme de loisirs par une période d'une heure dans une piscine.

C'est la semaine dernière que le professeur en éducation physique demandait aux commissaires d'obtenir des autorités de l'Institut St-Georges l'autorisation de faire baigner les participants aux "loisirs de vacances" dans la moderne piscine de l'institution. Il voyait dans cette innovation, un moyen d'intéresser plus de jeunes à son programme de loisirs.

Dès lundi, une centaine de garçons de 8e année et plus ont d'ailleurs entrepris de participer aux "loisirs de vacances" de Chicoutimi... dont le programme comprenait évidemment une heure de baignade dans une piscine.

C'est probablement la seule Commission scolaire de la région à s'intéresser aux loisirs des étudiants pendant les vacances d'été. La Commission de Chicoutimi reprenait cette année, une initiative prise il y a sept ou huit ans, alors que le même Lucien Brunel était l'animateur.

Ce terrain de jeux pour étudiants est évidemment plus favorisé que d'autres. Toutes les commodités de loisirs de l'Ecole secondaire sont à la disposition des étudiants-estivants.

C'est ainsi que le programme d'une journée comprend des activités de jeux par équipe et individuels de neuf heures à 10 heures du matin. Après quoi, c'est l'heure de la baignade. L'après-midi est entamée par des leçons d'athlétisme et se poursuit avec des jeux collectifs. Deux ou trois fois la semaine, des excursions dans le bois seront aussi prévues.

BASEBALL PEE-WEE

27 juillet
Giants vs Dodgers
Yankees vs Braves
28 juillet
Yankees vs Giants
Braves vs Dodgers
3 août
Dodgers vs Yankees
Giants vs Braves
4 août
Yankees vs Braves
Dodgers vs Giants
10 août
Braves vs Dodgers
Giants vs Yankees
11 août
Giants vs Braves
Yankees vs Dodgers
17 août
Dodgers vs Giants
Braves vs Yankees
18 août
Giants vs Yankees
Dodgers vs Braves

BASEBALL

25 juillet
Chicoutimi à Kénogami
Jonquière à Alma
26 juillet
Arvida à Alma
Jonquière à Kénogami
29 juillet
Alma à Kénogami
Arvida à Chicoutimi
30 juillet
Alma à Arvida
Chicoutimi à Jonquière
31 juillet
Alma à Chicoutimi
Jonquière à Arvida
1 août
Kénogami à Jonquière

CLASSEMENT

Alma	15	7	.681	—
Kénogami	12	11	.521	3½
Arvida	12	13	.480	4½
Chicoutimi	11	14	.440	5½
Jonquière	10	15	.400	6

Selon les instructeurs de la Ligue senior

Deux clubs de dernière position dans la lutte au championnat

A la suite d'une consultation parmi les cinq instructeurs de la ligue senior de Baseball du Saguenay, il ressort que les clubs Chicoutimi et Jonquière seront vraiment dans la course au championnat de la saison régulière. On croit que les Athlétiques d'Alma ne seront pas loin, tandis que Kénogami et Arvida devraient se liver ue lutte pour la quatrième position de la ligue. Cette consultation n'est pas infaillible mais elle peut quand même fournir une petite idée de ce que sera la deuxième moitié de la saison 1962.

Quelques instructeurs n'avaient pas les mêmes prédictions qu'au début de la saison en raison des changements de dernière heure chez certaines équipes qui se sont améliorées avec la venue de joueurs de l'extérieur de la région, notamment Chicoutimi et Jonquière. Lors de notre première consultation en mai, le classement aurait pû se lire comme suit: Chicoutimi, Arvida, Alma, Kénogami et Jonquière. Depuis, Arvida a perdu quelques lanceurs de valeur tandis que Jonquière et Chicoutimi ont fait des acquisitions importantes.

Voici d'ailleurs une petite idée des opinions de chacun des instructeurs de la Ligue Senior.

ELIE-MARIE BOILY, croit que son équipe est en position de livrer une lutte de tous les instants pour la première position et que le principal adversaire des Braves sera le Chicoutimi. Il considère qu'Alma sera une menace, mais qu'Arvida et Kénogami vont perdre graduellement du terrain.

CLAUDE LIZOTTE, comme au début de saison est d'avis que la course au championnat sera une lutte entre son équipe, Jonquière et Alma. Il croit cependant que Kénogami et Arvida ne s'éloigneront pas tellement des meneurs.

GERARD DUCHESNE, de son côté, estime encore que son équipe va demeurer dans la lutte, même s'il pense que les Athlétiques vont terminer au troisième rang. D'après lui, en ce moment, Jonquière et Chicoutimi sont encore les

(suite à la 11e page)

QUEBECAIR
en plein essor!
Service de six jours par semaine

Vers LA CÔTE NORD—chaque jour du SAGUENAY une envolée vers BAIE-COMEAU, MANICOUAGAN, GAGNON et SEPT-ÎLES.



Vers LE NOUVEAU-QUÉBEC—chaque matin du SAGUENAY une envolée directe vers WABUSH et SCHEFFERVILLE—retour à la fin du même jour.

Avion F-27
A turbo-propulseurs Rolls-Royce

Vers MONTRÉAL—chaque jour du SAGUENAY deux envolées sans escale vers MONTRÉAL.

Au Saguenay, appelez 549-0040

QUEBECAIR

1377AF

Le champion d'Atlantic City au marathon du lac St-Jean

Au retour d'Atlantic City où il a assisté au marathon du 17 juillet, le vice-président du Club aquatique, M. Laval Tremblay, a révélé qu'il avait mis sous contrat les plus grandes vedettes du monde international de la nage professionnelle.

Quelques heures à peine après avoir remporté pour la troisième année consécutive les honneurs de la course d'Atlantic City, le Hollandais Herman Willemse s'est engagé à prendre part à la 8e traversée annuelle du la St-Jean, le 4 août prochain.

Incidemment, Herman est arrivé dimanche dernier au pays du bleuet, en compagnie de Carlos Lariera, un nageur Argentin dont la réputation n'est plus à faire.



Carlos Lariera et Jorge Mezzadra (non inscrit) d'Argentine, et Réjean Lacoursière de Montréal, échangeant des données physiques.



"O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!"

Au pays du Québec, le camping est un sport de plus en plus en vogue. Qu'il fait bon s'éloigner de la ville fourmillante et camper sous les étoiles. C'est vraiment une façon merveilleuse de passer ses vacances ... steaks grillés à la broche ... et de la bière O'Keefe, douce et rafraîchissante! O'Keefe est brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur *naturelle*. La prochaine fois que vous dresserez votre tente, n'oubliez pas d'apporter une ou deux caisses de bière O'Keefe!

BUVEZ O'Keefe... LA BIÈRE Douce!

62-867

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

Le Progrès du Saguenay

Pages 10 à 11
manquantes



● GRANDE DISCUSSION avant de monter à bord du train pour Banff pour 4 semaines au camp national des cadets à Banff, Alberta. Jean-Pierre Dutil, Chic.-Nord; J.-J. Boucher, Kénogami; Gilles Métivier, Arvida; Roger Coulombe, Alma; André Bouchard, St-Félicien.

Attitude de solidarité

Les sections urbaines et rurales de l'Association diocésaine des Commissions scolaire vont demeurer solidaires en ce qui concerne la convention collective de travail avec le personnel enseignant. C'est l'attitude qui a été prise, à Chicoutimi, lors de la réunion de la section urbaine. De nouvelles propositions ont été formulées, cependant, par rapport à la convention de travail. Elles seront soumises à l'assemblée générale qui doit être tenue à Alma, le mercredi 1er août.

Un étudiant de Chicoutimi à Strasbourg

Un étudiant de Chicoutimi, M. Louis-M Bouchard, se rendra prochainement à Strasbourg, en France, afin d'y obtenir un doctorat en géographie humaine, comme boursier du Ministère de la Jeunesse du Québec. M. Bouchard est déjà bachelier en pédagogie et licencié en histoire-géographie. Il est le fils de M. Antonio Bouchard.

Les guides se préparent . . .

On pourra chasser l'orignal dans le parc des Laurentides

Dans le Parc national des Laurentides, un groupe de guides se prépare déjà pour la sasion de la chasse a l'orignal. Ce sera la première fois qu'autorisation sera accordée d'abattre un certain nombre d'orignaux dans cette immense réserve. Les orignaux sont devenus si nombreux qu'ils risquent de manquer de nourriture et qu'ils encombrent le boulevard Talbot. Une de ces bêtes a été heurtée à mort par une automobile, en fin de semaine, et les deux occupants du véhicule ont été blessés. Peu de temps auparavant, un lourd camion en avait tué deux du même coup. On prévoit que le danger sera encore plus grand pour les automobilistes pendant les mois d'août et de septembre.

Un guide, auquel un journaliste demandait si les perspectives étaient bonnes pour la chasse a l'orignal dans le parc des Laurentides, répondait qu'il suffira souvent d'une demi-heure à une heure pour être assuré d'abattre une bête, tellement il s'en trouve en grand nombre. D'ailleurs, on ne peut parcourir un sentier sans apercevoir des pistes fraiches d'orignaux.

Elu président

M. Roger Desbiens, président du Syndicat des employés municipaux de Jonquière, a été élu vice-président de la Fédération nationale des Employés municipaux et scolaires du Canada.

Nouveau rôle d'évaluation

Le nouveau rôle d'évaluation municipale du village de St-Honoré s'élève à un peu plus d'un demi-million de dollars, soit $511,100. Les contribuables peuvent consulter ce rôle au bureau du secrétaire-trésorier.

Les caisses scolaires ne changeront pas de mains

La Commission des Ecoles catholiques de Chicoutimi entend réserver l'établissement des caisses scolaires aux Caisses Populaires Desjardins qui en avaient pris l'initiative. Une banque aurait désiré fonder une de ces caisses scolaires; mais elle n'en a pas reçu l'autorisation.

Près de 2,300 étudiants étaient des habitués des caisses scolaires, l'an dernier, à Chicoutimi. Leurs épargnes s'élevaient à près de $18,000.

Le pénitencier plutôt que ce "trou là"

Un jeune homme, qui s'était reconnu coupable d'une soixantaine de méfaits, dont un grand nombre de visites indésirées dans des chalets, avait été condamné, au Palais de Justice de Chicoutimi, à 23 mois de prison commune à Chicoutimi. Il a préféré le pénitencier à ce "trou-là", suivant son expression. Le juge s'est rendu à sa demande et il passera deux années au pénitencier St-Vincent-de-Paul.

En plaidant culpabilité à toutes les accusations, le jeune homme, qui n'a plus de père, a voulu recommencer sa vie à neuf, après avoir payé sa dette à la société.

Fusion

La petite Commission scolaire du canton Périni vient de se fusionner avec celle de l'Anse-St-Jean qui, d'ailleurs, assurait déja en grande partie l'enseignement aux enfants de ce canton.

Bénédiction des chaloupes

Le curé de St-Félix, M. l'abbé Charles Martel, a béni, dimanche dernier, les chaloupes et autres embarcations qui sillonnent les eaux du lac Otis. Le curé de St-Félix était monté dans une de ces chaloupes pour la cérémonie religieuse. Il prononça ensuite une courte allocution pour faire ressortir toute la signification de cette bénédiction de l'Eglise. Il ajouta quelques conseils judicieux sur l'observance du dimanche et sur la sécurité aquatique.

Cours spéciaux

L'école normale Chanoine-Simard, de Dolbeau, va inaugurer, en septembre prochain, des cours en vue de former des institutrices pour les écoles maternelles. Cet enseignement spécial a été autorisé par le Département de l'Instruction publique. Une quinzaine de jeunes filles pourront suivre ce cours en septembre. Les élèves seront des diplomées possédant le brevet "C" ou des diplômes des instituts familiaux.

Améliorations à l'Anse-St-Jean

Le village de l'Anse-St-Jean sera pourvu à l'avenir de moyens de protection contre les incendies. Le Conseil a acheté deux pompes qui assureront une protection plus efficace.

A l'Anse-St-Jean, on dit adieu aux vieux ponts recouverts qui avaient pris l'allure de monuments historiques. Le Ministère des Travaux publics les remplacent par des ponts modernes en béton. Ces ponts se trouvent dans le village et dans le canton Périni.

Le port des "shorts" prohibé à Port-Alfred

Le chef de police de Port-Alfred vient de rappeler que le port des "shorts" indécents n'est pas de mise à Port-Alfred. Dames ou jeunes filles de l'extérieur sont soumises au même règlement que celles de Port-Alfred qui entend conserver sa réputation de ville où l'on se respecte. Et, afin que ce rappel ne soit pas une pure formalité, la police a reçu instruction de sévir au besoin.

Nomimations ecclésiastiques

Voici quelques nominations ecclésiastiques qui viennent d'être faites par Son Excellence Monseigneur Paré:

M. l'abbé Bernard Gagnon, vicaire à St-Méthode, est nommé vicaire à St-Wilbrod d'Hébertville;

M. l'abbé François St-Hilaire, vicaire à St-Wilbrod, devient vicaire à St-Méthode;

M. l'abbé Jean-Noël Gagné, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St-Luc, à Chicoutimi-Nord;

M. l'abbé Luc Grenier, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Ste-Claire, Chicoutimi-Nord;

M. l'abbé Charles-Ernest Tremblay, nouveau prêtre, est nommé vicaire au Christ-Roi, à Chicoutimi.

PROGRAMME DU CONGRES DES RAQI

VENDREDI 27 JUILLET 1962

Journée de vendredi à: Hôtel Mont-Valin Ltée, R. 54 Boulevard Talbot, Chicoutimi, Qué. Canada.

Coût de l'inscription: $3.00 par personne. OM et XYL: $6.00 — Harmoniques, entrée libre. Remise d'insignes, drapeaux, cartes de routes de la région.

(Cette somme permet de prendre part à toutes les activités des trois (3) jours — banquets, danses, jeux, visites, etc. . .)

VE2-ALV, Lionel Groleau, est en charge de l'inscription.

INSTALLATION DANS LES MOTELS.

SOUPER LIBRE. (Facilités pour les repas sur les lieux si désiré).

ACTIVITES ET DIVERTISSEMENTS DE LA SOIREE: — Installation et visite du "Village des Cheyennes". - Chants folkloriques en groupe. - Feux de camp. - Parade aux flambeaux.

Le tout sous la direction de VE2-PX Rolland et de VE2-SX Gerry et autres.

SAMEDI 28 JUILLET 1962

Continuation des inscriptions.

8 heures a.m.: Levée du corps et petit déjeuner.

10 heures a.m.: Visite en automobiles pour les OM des points d'intérêt de la région organisée et guidée par VE2-AYT et/ou VE2-AXV.

Départ: Mont-Valin en passant par l'Ecole Dominique Racine.

SIMULTANEMENT:

10 heures a.m.: Magasinage des XYL dans le centre commercial, organisé et guidé par VE2-BEJ (Roch).

Midi: Diner libre.

1 heure p.m.: Rendez-vous des membres de RAQI et des XYL à l'Ecole Dominique Racine.

Organisation et départ des XYL et harmoniques pour une visite en autobus d'une durée d'environ 3 heures des endroits pittoresques de Chicoutimi, Arvida, Shipshaw, Kénogami, Jonquière. - Réception et rafraichissements.

SIMULTANEMENT:

1 heure p.m.:

a) Choix du président d'élection du secrétaire et de deux scrutateurs;

b) Directives:
1 - Qualité et sens électoral.
2 - Capacité.
3 - Compétence et délimitation des districts électoraux.

c) Mise en nomination des directeurs régionaux de l'Association pour l'année 1962-63.

CABALE.

2 heures 30 p.m.: Fin de la mise en nomination.

3 heures p.m.: Assemblée générale et élection des directeurs régionaux et du conseil d'administration de l'Association pour le terme 1962-63.

5 heures p.m.: Retour des XYL de l'excursion à l'Ecole Dominique Racine ou chacune retrouve son OM s'il n'y a pas d'accrochages des OM en cours de route.

6 heures p.m.: Souper libre. Pomponnage et placottage des XYL.

N. B. - Des arrangement ont été faits par VE2-BEJ (Roch) pour permettre aux XYL qui le désirent de se faire coiffer. Egalement des dispositions ont été prises pour obtenir des gardiennes d'harmoniques.

8 heures p.m.: Départ en caravane de tous les Congressistes du Mont-Valin vers Port-Alfred à la salle du Palais Municipal pour la grande soirée. Danses, orchestre, mimes, spectacles, etc.

Thème de la Soirée: "Noël en juillet".

Minuit: Surprise.

DIMANCHE 29 JUILLET 1962

9 heures a.m.: Levée du corps. Petit déjeuner.

Dévotion dominicale.

10 heures a.m.: POUR LES MEMBRES DE RAQI SEULEMENT:

Chasse aux transmetteurs.

Prix au gagnant.

Organisée par VE2-AXV.

DIVERTISSEMENTS

— jeux de fers.
— jeux de balle.
— "golf range" à la disposition des Congressistes.
— Terrain de golf de 9 trous.
— Quilles, etc.

11 heures 30 a.m.: Ralliement au bureau du Motel Mont-Valin pour départ en parade au Chalet de la Place d'Armes à Chicoutimi.

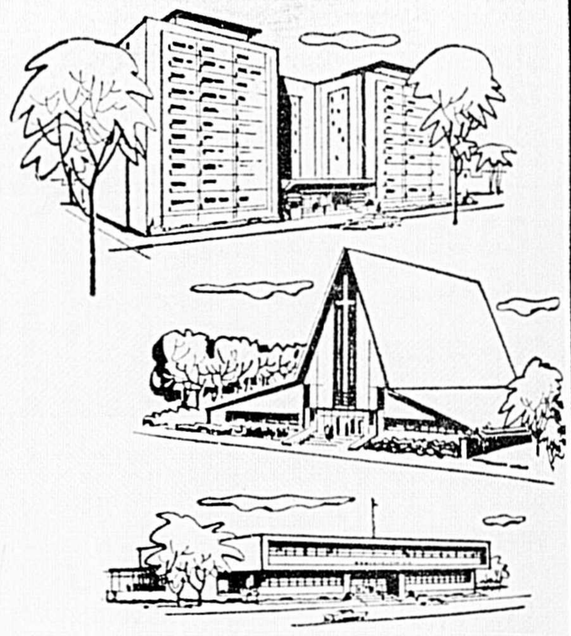
Midi: Banquet offert par les autorités de la ville de Chicoutimi sous la présidence du maire Gauthier et de son conseil au Chalet de la Place d'Armes à Chicoutimi.

2 heures 30 p.m.: Tirage. Remise des prix de présence. Etc. . . etc. . .

3 heures 30 p.m.: Départ pour le retour vers le QTH s'il vous reste des forces et de la gazoline.



POUR
TOUT GENRE DE
CONSTRUCTION
EN BÉTON



exigez que
le ciment employé
soit du
CIMENT
NATIONAL
un matériau de construction de qualité fabriqué dans le Québec pour le Québec
LA COMPAGNIE DE CIMENT NATIONALE
606, rue Cathcart, Montreal, P.Q.